

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année — N^o 346

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

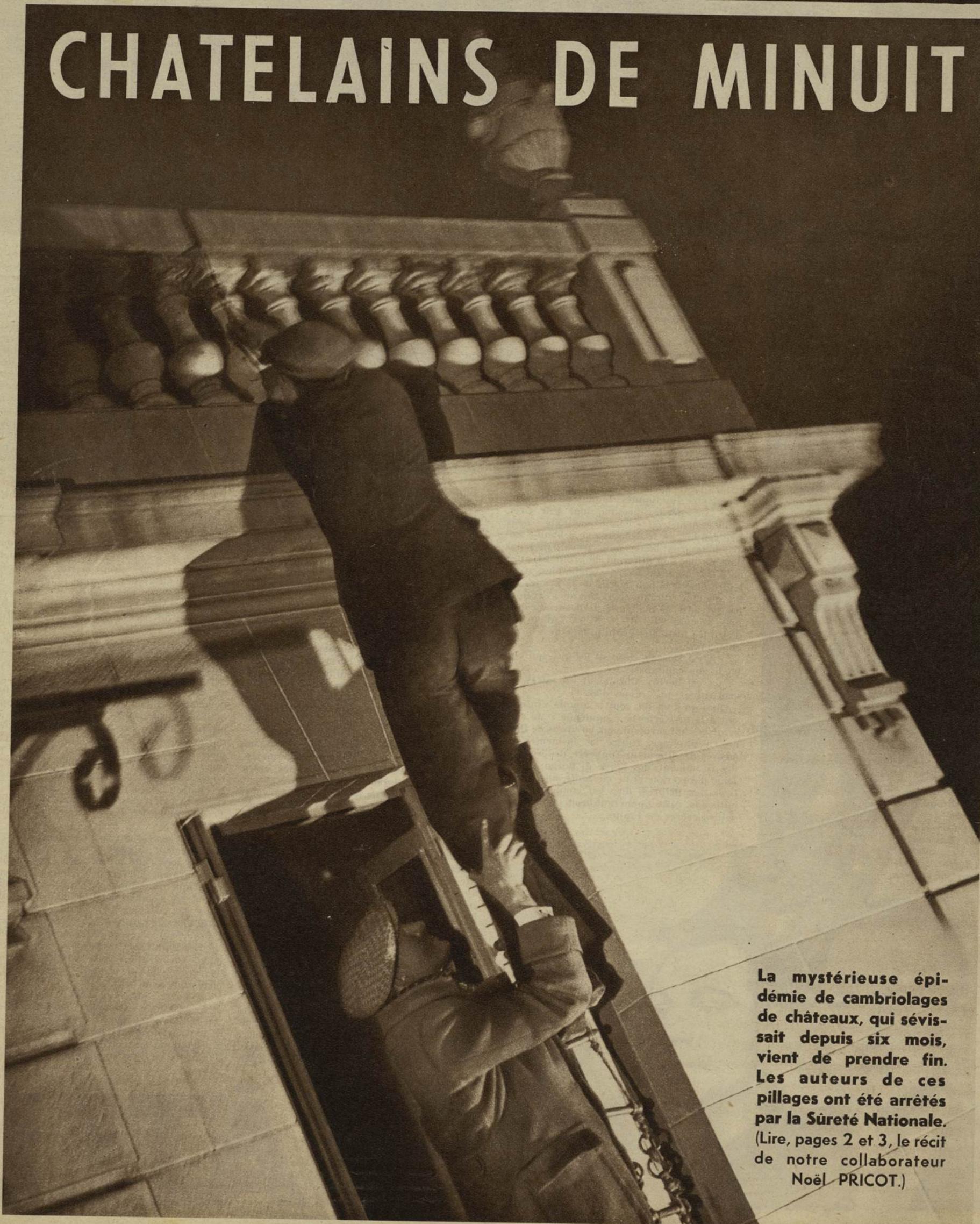
13 Juin 1935

DIRECTEUR :

Marius LARIQUE

DETECTIVE

CHATELAINS DE MINUIT



La mystérieuse épidémie de cambriolages de châteaux, qui sévissait depuis six mois, vient de prendre fin. Les auteurs de ces pillages ont été arrêtés par la Sûreté Nationale. (Lire, pages 2 et 3, le récit de notre collaborateur Noël PRICOT.)

46510

Une nuit d'octobre, au château de Ferrières-en-Brie, propriété du baron de Rothschild, un gardien, M. Rebut (ci-dessous), fut bâillonné et ligoté.



Le vigilant commissaire Belin avait remarqué la similitude du suicide de la Gare d'Austerlitz avec le signalement du plus grand voleur.

DEPUIS le mois de mai de l'année dernière, et, pendant plus de six mois, il ne se passa pas de semaine qu'on ne signalât le cambriolage de quelque château. Parfois même, en une seule nuit, plusieurs domaines étaient pillés ; ou bien, en moins de huit jours, les malfaiteurs dévalisaient d'aristocratiques demeures, situées à de lointaines distances les unes des autres. La série de cambriolages affectait l'Ile-de-France, l'Orléanais, la Touraine, la Normandie, s'étendait jusqu'au Berry et à la Bourgogne.

On crut qu'une telle « activité », visant à la fois plusieurs objectifs ou s'exerçant rapidement en des lieux fort dispersés, était sûrement le fait d'une bande internationale de cambrioleurs. Puis, comme on apprit que, malgré leur inestimable valeur artistique ou historique, beaucoup d'objets volés ne pouvaient être fractionnés, fondus ou transformés sans perdre presque tout leur prix, qu'ils étaient trop « compromettants » pour être vendus, on se demanda si la bande, soi-disant internationale, ne « travaillait » pas dans un but tout différent du profit. Et, ainsi qu'il est de règle en cas semblables, c'est-à-dire quand le patrimoine de la France subit quelque atteinte dont on ne s'explique pas la cause, la malignité de beaucoup d'esprits accusa l'U. R. S. S. et l'Allemagne d'être les instigatrices du pillage de « nos » châteaux.

— C'est Moscou, disaient les uns, qui s'attaque aux capitalistes...

— C'est Berlin, affirmaient les autres, qui veut ruiner nos trésors d'art !

Quoi qu'il en fut, tout le monde s'intéressait à la mystérieuse « épidémie » de cambriolages qui sévissait, aux environs de Paris ou en province, contre les fastueuses demeures des Clermont-Tonnerre, des Noailles, des Grammont, des Pozzo di Borgo, des La Tour d'Auvergne et de quarante autres héritiers des princes, ducs ou comtes qui, en mille ans, collectionnèrent beaucoup de merveilles créées en France...

Plus de quarante châteaux furent cambriolés.

Ce fut par Ormesson que les malfaiteurs débutèrent, en mai de l'an dernier. Ils y subtilisèrent maintes pièces d'argenterie, valant approximativement vingt-cinq mille francs. Vaux-le-Pénil, château voisin de Melun, appartenant à la famille de Faucigny-Lucinge, fut dévalisé à son tour. A Champlateaux, la duchesse de Noailles se trouva démunie de nombreux bijoux, d'une valeur globale de cinquante mille francs. Le duc de Broglie eut à déplorer, dans son château de l'Eure, la disparition de plusieurs objets précieux, dont une montre en or du XIII^e siècle ayant appartenu à son aïeul le maréchal gouverneur du Languedoc, sous Louis XIV. Près de Milly (S.-et-O.), la marquise de Ganay vit son château de Courance dévalisé. Les voleurs avaient emporté une caisse de cent kilos d'argenterie et une pièce de même métal, dite « Coupe du Gladiateur », pesant quelque trente kilos. Dampierre, la majestueuse résidence des ducs de Luynes, eut à souffrir d'un vol d'œuvres d'art représentant une valeur de plus de trois cent mille francs, sans compter la disparition de sabres ornés de chiffres royaux et du ravissant carnet de bal de la reine Marie-Antoinette.

L'aristocratie de souche moins ancienne ne fut pas plus épargnée. En son château d'Ecots, dans l'Eure, M. Levandier eut la visite des cambrioleurs. Pas loin de là, à Rosny-sur-Seine, le château de M. Lebaudy fut également mis à mal. De fort belles choses y furent soustraites, dont un service à thé commandé par Napoléon.

On manquerait de place, dans ces colonnes, pour énumérer tous les vols commis au préjudice des châtelains, toutes les œuvres d'art ou pièces historiques qui disparurent, estimées dans l'ensemble à plusieurs dizaines de millions...

Bien entendu, les pouvoirs publics étaient en émoi. A la Chambre, M. Paul-Boncour dénonçait la gravité de l'affaire, exposant à l'assemblée que les riches collections réparties dans le pays valent à la France une part

de son prestige artistique et qu'on ne saurait trop, par conséquent, veiller à la protection de ces trésors. Le ministre de l'Intérieur donna des ordres pour qu'on assurât la sécurité des châteaux et qu'on interrompît la carrière des cambrioleurs. En province, les gendarmes multiplièrent les rondes de nuit. Aux abords de Paris, les routes furent surveillées. Le contrôle général des services de police s'efforça de recueillir partout des renseignements concernant les audacieux voleurs. Mais les semaines, les mois passèrent sans apporter aucun résultat. Malgré la vigilance des policiers, malgré les précautions prises contre eux, les malfaiteurs demeuraient non seulement insaisissables, mais ils continuaient leurs exploits. Tout ce qu'on put savoir, ce fut qu'ils n'étaient pas issus de la pègre, puisqu'il montraient dans le choix des objets volés un éclectisme très averti ; que l'un d'eux devait être fort mince, pour emprunter souvent des passages étroits ; qu'ils utilisaient toujours des gants de caoutchouc, puisque, nulle part, on ne trouvait trace de leurs empreintes. De plus, comme tous les châteaux cambriolés étaient habités par leurs propriétaires ou gardés par des domestiques, souvent nombreux, on établit que les malfaiteurs ne pouvaient « opérer » que pendant le sommeil des châtelains ou du personnel, à partir du milieu de la nuit...

Or, il advint qu'une nuit d'octobre, l'an dernier, un domestique du baron de Rothschild, affecté à la garde du château de Ferrières-en-Brie, entendit un bruit suspect dans un des salons de la demeure. Comme tout dormait, le gardien tendit l'oreille, se disant qu'il n'y avait pas de raison pour qu'un domestique fût encore à cette heure occupé à quelque ouvrage. Le bruit se renouvela : choc de verrerie léger, faible et rapide cliquetis d'objets qu'on rassemble. M. Rebut, le courageux gardien, comprit qu'on dévalisait le château. Muni de sa lampe électrique et d'une arme, il descendit dans les ténèbres vers la pièce où « travaillaient » les malfaiteurs :

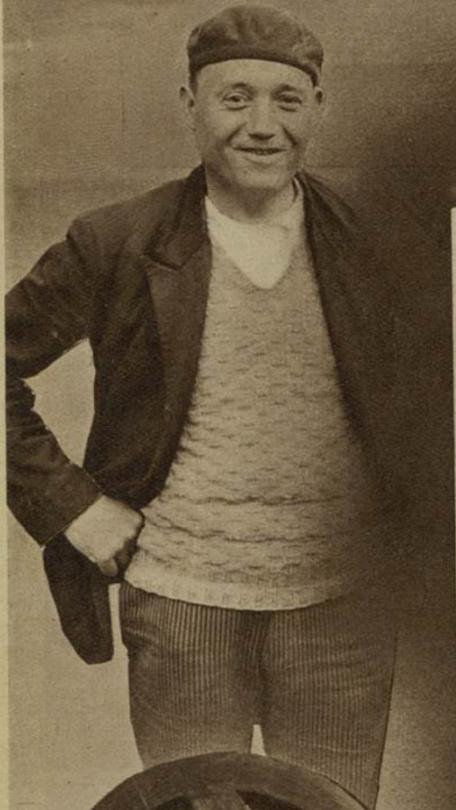
— Je vous tiens ! cria-t-il, en ouvrant brusquement la porte.

Mais sous cette même porte, les cambrioleurs avaient aperçu le rayon de la lampe électrique qui annonçait l'approche d'un témoin. Ils s'étaient aussitôt dissimulés derrière des meubles, puis, tandis que M. Rebut, tout surpris de ne trouver personne, tournait sur place pour regarder à la ronde, en remettant son arme dans sa poche, les filous surgirent de leur cachette, braquant leur revolver sur le garde stupéfait, et lui déclarant à mi-voix :

— Ta gueule, ou tu es mort !

Le classique cérémonial suivit. M. Rebut fut bâillonné et ligoté ; après quoi, tel saint Sébastien, il fut attaché à une colonne, dans un angle du vaste et somptueux salon.

Encore qu'il fut couvert de sueurs froides,

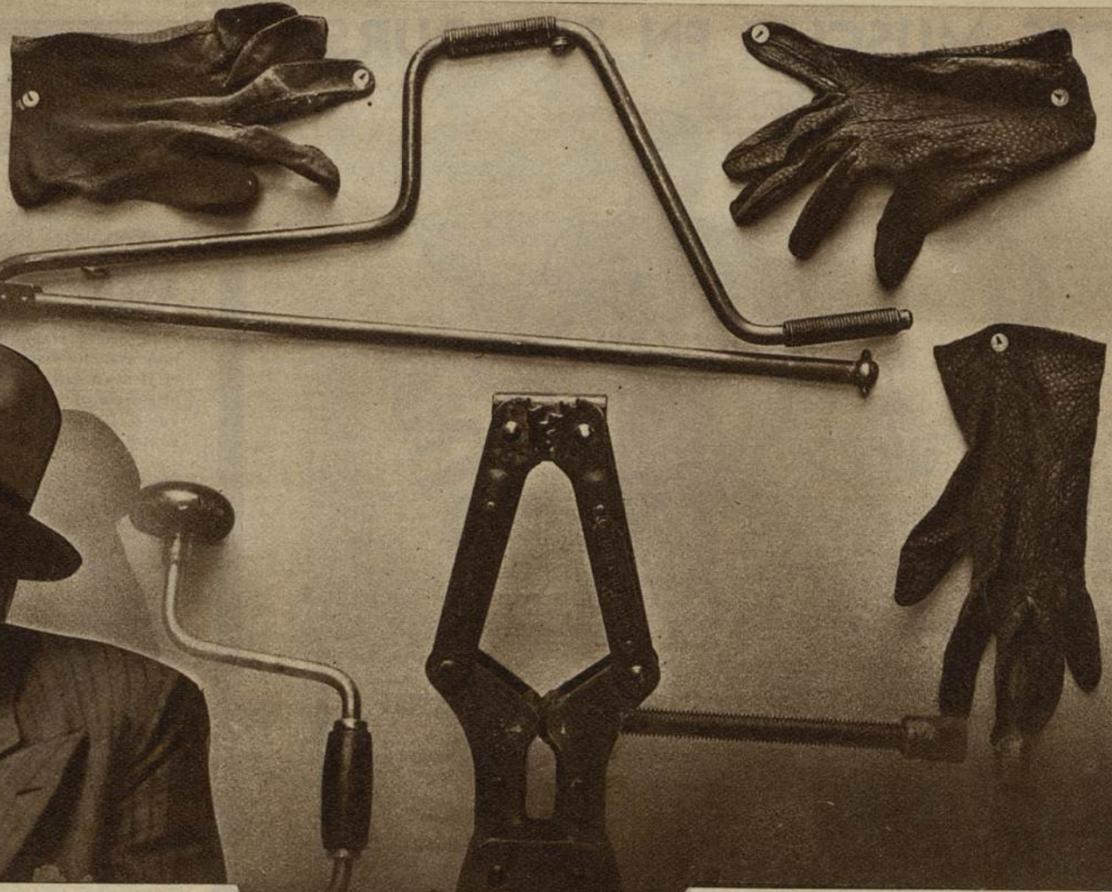


Une porte avait été percée au château d'Ecots (ci-contre). (En bas) Barjonet qui s'est suicidé et Buffet, actuellement en prison.



CHÂTEL

Grâce aux renseignements recueillis par les inspecteurs Bascou et Chennevier, l'enquête de la Sûreté Nationale établit que les différents pillages présentaient des analogies



Les cambrioleurs disposaient d'un matériel complet d'effraction : pinces, gants de caoutchouc, semelles, et un cric leur permettant de forcer les barreaux les plus robustes.



Le hasard vint en aide à leur intuition. Le 3 novembre dernier, dans la matinée, une voiture montée par deux hommes et lancée à toute allure « emboutissait » un taxi venant de Paris. Dans ce véhicule, se trouvait une cliente qui fut blessée. Abandonnant leur auto, rendue inutilisable par l'accident, les deux fautifs s'empressèrent auprès de la jeune femme, pour s'enquérir de son état. La jugeant, déclarent-ils, trop ébranlée pour continuer le voyage, ils proposèrent fort poliment, d'aller chercher un médecin et, aussitôt, s'éloignant à pied, ils se prirent à courir.

La blessée croit qu'ils courent encore, car elle ne les a jamais revus.

Mais la voiture, hors d'usage, restait sur les lieux. Les gendarmes constatèrent qu'elle appartenait à un Parisien, M. Orceyre, et qu'elle contenait un attirail complet de cambrioleurs, dont un cric d'auto d'une force de 1.200 kilos ; des objets d'art, des livres de valeur ; des gants et des pantoufles de caoutchouc ; des cordes à nœuds et des « bleus de chauffe ».

M. Orceyre n'eut point de peine à démontrer que la voiture lui avait été volée. On sut dans la même journée que le butin contenu dans le véhicule provenait de trois châteaux bourguignons, cambriolés dans la nuit précédente : Tanley, Ancy-le-Franc et Saint-Fargeau. On retrouva dans le dossier constitué par les inspecteurs chargés de « l'affaire des châteaux » un plan du métro appartenant à M. Oceyre, que les ravisseurs, de sa voiture avaient perdu aux abords d'un autre château, récemment cambriolé : celui de M. Lebaudy, à Rosny-sur-Seine.

Par la description que le chauffeur du taxi accidenté donna de ses deux « emboutisseurs », on reconnut les cambrioleurs signalés précédemment par le gardien du château de Ferrières. Donc, plus de doute ! La bande de malfaiteurs acharnée à dévaliser les plus fameuses collections se réduisait à deux individus, volant des voitures (on en retrouva d'autres que celle de M. Oceyre), pour évoluer rapidement ; utilisant des cordes pour franchir au besoin les doutes ou les murs des châteaux, pratiquant une innovation en matière de cambriolage, en employant, pour écarter les grilles de protection, le cric d'automobile.

Cependant, les deux complices demeuraient toujours mystérieux. Les actifs inspecteurs Chennevier et Bascou s'ingéniaient à chercher une piste dans les « milieux » suspects ; ils interrogeaient à fond les témoins qui, tels les gardiens du château berriçon de Meillan ou du château de Gros-Bois avaient surpris les malfaiteurs ; ils compulsaient les archives du service de l'identité judiciaire où ils espéraient trouver une indication. En vain ! Ceux qui passaient partout n'étaient connus nulle part...

Il fallut qu'un fait tout à fait inattendu se produisit, pour qu'enfin les « châtélains de minuit » perdissent l'incognito et pour que

les cambriolages de châteaux prissent fin.

Le 6 janvier dernier, Mlle Gaby Montbreuse, la fantaisiste dont se souviennent maints Parisiens, actuellement directrice d'un cabaret artistique tourangeau, déclarait à la police que sa propriété voisine de Tours venait d'être cambriolée. Les soupçons se portaient sur un ami de fraîche date, Bayonet, qu'elle avait hébergé les jours précédents et qui avait brusquement disparu, en même temps qu'un important butin.

Le signalement de l'homme, donné à la police tourangelle fut immédiatement transmis au commissariat spécial de la gare d'Austerlitz. A l'arrivée du train de Tours, Bayonet fut reconnu. Mais quand il se vit devant le commissaire, brusquement il saisit en poche son revolver et avant que les témoins de la scène n'eussent le temps d'intervenir, il braqua l'arme sur sa tempe, tira, s'effondra, raide mort...

La presse ayant relaté le fait divers en illustrant de photographies, le clairvoyant commissaire Belin remarqua la similitude d'aspect du suicidé avec l'image que les différents témoins entendus à la suite des cambriolages de châteaux lui avaient dépeinte du plus grand des deux voleurs. Il fut surtout frappé par la sveltesse de Barjonet, son exceptionnelle étroitesse de poitrine qui correspondait à ce qu'il savait des passages souvent exigus empruntés par l'un des complices.

L'idée du commissaire Belin était juste. Les collaborateurs Bascou et Chennevier ne tardèrent pas à le démontrer.

Ils surent que Lucien-Eugène Barjonet, né le 30 juin 1891 à Pantin était le fils d'un gros marchand de bois dont il avait dilapidé tout l'héritage. Depuis, le fils prodigue avait vécu d'expédients et de vols, qui lui avaient valu treize condamnations, dont la dernière, prononcée en 1927 et concernant déjà des cambriolages de châteaux, s'élevait à cinq ans de réclusion. Libéré, Barjonet s'était empressé de se « refaire » un casier judiciaire vierge en volant les pièces d'identité d'un brave maître d'hôtel nommé Lucien Ber-

trand. De plus, il se donnait tantôt pour inspecteur de police, tantôt pour agent du contre-espionnage, expliquant à ses amis qu'il était parfois obligé « de cambrioler certains châteaux pour retrouver d'importants documents ». En outre, pour l'établissement de sa carte au casino d'Enghien — car il jouait — il indiquait comme adresse le numéro 19 de la rue de Rome, qui ne correspond qu'à l'une des entrées de la gare Saint-Lazare...

En poursuivant davantage l'enquête, les policiers parvinrent à retrouver l'adresse exacte du malfaiteur. C'était un hôtel luxueux voisin des « Folies-Bergère ». Là, voisinant dans les bagages avec un attirail de cambrioleur pareil à celui trouvé dans l'auto de M. Oceyre, des cartes routières indiquaient les parcours effectués par Barjonet pour dévaliser les châteaux que l'on sait. Des « bleus de chauffe » semblables aux autres pendaient dans une armoire. Sur les étagères des livres documentaires concernant les châteaux et les collections qu'ils contiennent montraient que le malfaiteur savait « s'instruire ». Il songeait même à se renseigner sur tout qui l'attendait car en fait de livre de chevet, on trouva l'ouvrage d'Alexis Danan intitulé : *Cayenne*...

En interrogeant ceux qui avaient connu Barjonet, on sut qu'il fréquentait particulièrement un certain André Buffet, ancien mécanicien, petit, gros, basané, dont la profession était depuis longtemps indéfinie ! Ce Buffet, garçon de trente et un ans, fut retrouvé à la prison de Chartres où il purge depuis février dernier une condamnation pour vol avec violence commis le 23 octobre au préjudice de M. Patault, qui avait eu l'imprudence de s'avouer possesseur de quelque cent mille francs.

Il était temps que le commissaire Belin et ses inspecteurs attirassent sur Buffet une attention particulière, car il allait s'évader. De connivence avec des codétenus prochainement libérables, il leur avait enseigné l'art et la manière de se servir d'un cric pour écarter les barreaux de fonte...

Toutefois, si les tristes auteurs des pillages de châteaux ont terminé leur carrière, si, depuis, les vols de ce genre ne se sont pas une seule fois reproduits, la tâche des policiers n'est pas encore achevée. Il leur reste à récupérer les objets d'art, les pièces historiques dont, malgré leurs actives recherches, ils n'ont pas retrouvé trace.

On ne saurait trop féliciter la Sûreté Nationale d'avoir éclairci un mystère longtemps obscur, que beaucoup doutaient de voir révélé, d'avoir délivré d'un long malaise les dépositaires du patrimoine français et ceux qui ont conscience de sa valeur. Mais on voudrait cependant que l'énigme qui subsiste fut bientôt dévoilée, pour n'avoir plus à se demander :

— Mais où sont les trésors d'antan ?...

Noël PRICOT.

le malheureux gardien ne perdit rien de la scène qui se déroula à ses yeux. Les bandits reprirent placidement leur besogne, inventariant les vitrines richement garnies, s'emparant des objets les plus estimables, les enfouissant dans de grands sacs et dans d'élégantes valises.

En outre, M. Rebut observa minutieusement la physionomie et l'aspect de ses agresseurs, pour les signaler à la police, si la chance voulait qu'en s'en allant ils consentissent à lui prêter vie.

Les deux hommes évoquaient Don Quichotte et Sancho Pança. L'un était mince et grand ; l'autre, petit et rond. Celui-là, racé ; celui-ci, vulgaire. Le grand était pâle ; le petit, basané. Ils se complétaient à merveille, le plus « distingué » choisissait avec goût ce que l'autre emballait avec soumission.

D'autre part, le témoin nota que les malfaiteurs, ainsi qu'on l'avait présumé, portaient des gants de caoutchouc, des semelles de même matière ; qu'ils disposaient d'un matériel propre à tous les genres d'effraction ; qu'ils étaient vêtus, très vraisemblablement pour ne pas salir leurs costumes de ville, de combinaisons connues sous le nom de « salopettes » ou de « bleus de chauffe ».

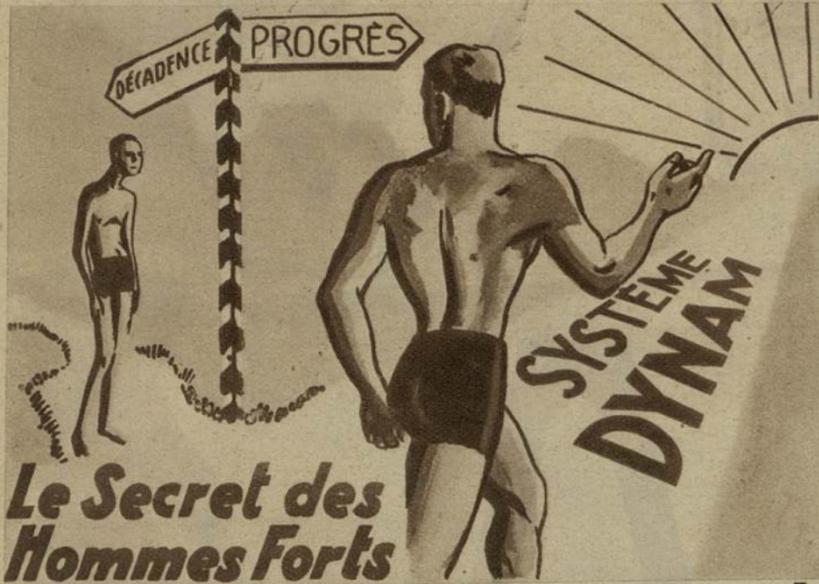
Quand il eut ces renseignements, le vigilant commissaire Belin, de la Sûreté nationale, félicita les inspecteurs Bascou et Chennevier qui les avaient recueillis ; et il prophétisa qu'on ne tarderait pas à retrouver ailleurs les « châtélains de minuit »...

— Ces gaillards-là, dit-il, sont sûrement les mêmes qui dévalisèrent les autres châteaux. Ils ont l'outillage que nous soupçonnions, les gants et les semelles de caoutchouc ; ils ont su « choisir » à Ferrières, tout comme chez les autres collectionneurs. La piste vaut d'être suivie...

Mais la tâche des policiers n'était pas facile. Un signalement très imparfait, un simple rapprochement de fait, c'est tout ce qu'ils avaient pour point de départ de leurs investigations.

AINI DE MINUIT

DES MUSCLES EN 30 JOURS



Le Secret des Hommes Forts

Dans tous les domaines, la valeur d'un homme dépend de sa forme physique.

Un homme sain, vigoureux, équilibré, bien entraîné, est capable de n'importe quel effort : moral, intellectuel et physique.

Il est courageux, résistant, entreprenant.

Sa belle forme physique lui donne une assurance et un pouvoir de conviction qui forcent le succès.

Son esprit est clair, lucide ; ses décisions sont promptes. Il possède un ascendant incomparable sur ses semblables.

IL EST L'HOMME DE LA SITUATION !

Cet homme qui, de nos jours, se fait de plus en plus rare, et qui semble même manquer totalement dans certains pays.

Et cependant, chacun de nous peut devenir cet homme, il suffit de connaître la route à suivre... et de la suivre.

Ce qu'il faut pour être véritablement un homme quel que soit le but poursuivi dans l'existence ? C'est un corps solide et robuste, un organisme sain, une bonne santé.

Notre siècle, pour avoir négligé le développement physique au profit du développement intellectuel, est un siècle de décadence physique et, par là même, un siècle de décadence pure.

Et le but poursuivi n'est même pas atteint. L'amoindrissement physique se double en effet d'un amoindrissement intellectuel et moral.

La mollesse du corps appelle la mollesse de la volonté. Les jeunes gens qui pâlisent pendant des années sur des livres, sans se soucier de leur développement physique, rendent plus pénibles leurs efforts présents et en partie improductifs. Ils gâchent leur avenir et contribuent à la déchéance de la race dont ils prétendent être l'élite.

Les hommes faits qui vivent la vie sédentaire sans une compensation physique rationnelle ne peuvent utiliser qu'une faible partie de leurs possibilités intellectuelles et vitales, se privent de la joie de vivre intégralement et déclinent rapidement sans avoir accompli de tâche véritablement virile.

Les hommes d'âge mûr qui ne s'entretiennent pas physiquement sont inévitablement la proie de toutes les infirmités et offrent, avant de disparaître, le triste et lamentable spectacle de la déchéance physique et intellectuelle.

L'homme est construit pour vivre plus de cent ans. La négligence en matière de perfectionnement physique est un suicide envers soi-même, un crime envers la race.

SOYEZ FORTS! SOYEZ VIRILS!

Jeunes gens, hommes, vieillards, documentez-vous aujourd'hui même sur les moyens de développer, d'entretenir, de protéger votre corps en demandant la brochure de propagande "Comment former ses muscles", offerte gratuitement aux lecteurs de *Détective*.

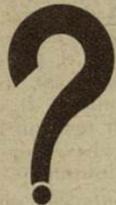
BON à découper ou à recopier

Dynam-Institut (Stand 45) 14, rue La Condamine, Paris XVII^e.

Veuillez m'adresser, gratuitement, sans engagement de ma part, votre livre intitulé *Comment former ses muscles*, ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour les frais d'expédition.

Nom _____

Adresse _____



SEREZ-VOUS AIMÉE...

Vous le savez, sans vous déplacer. Le Professeur DORNACH, le premier au monde à avoir mis au point une méthode qui lui permettra de lire dans votre main, tout ce que l'avenir vous réserve. Pour le consulter, il ne vous coûtera que 1 Franc. Envoyer votre nom et votre adresse avec 1 fr. en timbres au Professeur DORNACH, 11, Boul. Saint-Martin, PARIS.



UN ESSAI CONCLUANT

Monsieur M. Levaltier, de Joinville-le-Pont, a essayé la recette suivante qui peut être préparée facilement chez soi par n'importe qui et a été émerveillé du résultat obtenu. Ses cheveux, qui étaient complètement blancs depuis plusieurs années, ont retrouvé, grâce à elle, leur teinte châtain foncé : « Dans un flacon de 250 gr., verser 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillerées à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuiller à café, le contenu d'une boîte de L'Exol et remplissez avec de l'eau. » Les produits servant à la confection de cette lotion, qui fonce les cheveux et les rend souples et brillants, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumeries et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquer le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris. 18 bis

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Plus de RIDES EN 5 JOURS avec le liquide ANTIRIDE du Docteur ARION. PRIX : 22 francs partout et chez le Docteur ARION, 33, fg Montmartre.

IL VOIT ?



IL PRÉVOIT

pour vos ennuis, pour vos peines, pour toutes difficultés.

Consultez le PROFESSEUR DJEMARO

Chevalier de l'Ordre Universel du Mérite Humain, Doyen des Astrologues de France.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'Astrologie. Gratuitement, le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, amours, mariages, etc. Grâce à lui, et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppe d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre horoscope gratuit, donnez : DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRENOMS (si vous êtes Madame, ajoutez nom de demoiselle), et, si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures. (Etranger 4 francs).

PROFESSEUR DJEMARO, Service V. A. 29, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAE), Londres W

POUR TOUS

La leçon d'un procès

QUELLE leçon se dégage du procès de M. René Renoult! L'ancien garde des sceaux a été traduit devant la cour d'assises sous l'inculpation de trafic d'influence. Il avait reçu, en 1926, 50.000 francs pour négocier une transaction avec les banques escroquées par Stavisky, et il avait fait auprès de M. Prouharam, alors procureur de la République, une démarche en vue d'obtenir le retrait du mandat d'arrêt lancé contre l'escroc en fuite.



M. René Renoult, ancien garde des Sceaux, a été acquitté par le jury de la Seine.

Or, il a été dit et répété au cours du procès que la démarche était légale, que sans doute elle n'avait aucune chance de réussir, puisqu'il eût été invraisemblable que le juge d'instruction acceptât de traiter avec un individu qui s'était octroyé avec autant de désinvolture sa propre liberté.

Néanmoins, si la légalité de la démarche est certaine, il n'en reste pas moins que ce procès exceptionnel a été tout entier dominé par une

question de moralité. Et la personne de M. René Renoult n'était que secondaire.

L'essentiel, c'était cette pratique courante (avant le scandale Stavisky et les mesures qui ont été depuis décidées) des escrocs, des financiers véreux, qui s'attachaient le concours d'un avocat parlementaire. C'est pourquoi, comme l'a dit un témoin ardent, le sénateur Lisbonne, il est souverainement injuste de faire juger le procès « sur le dos » d'un seul. Si l'on poursuit M. Renoult, qu'on poursuive alors tous les avocats, députés, sénateurs, anciens ministres qui ont fait exactement la même chose.

Pour le spectateur impartial, dégagé de toute passion politique, attaché seulement à rechercher la vérité, le procès Renoult était un spectacle attristant.

On a proclamé bien haut, à l'audience, l'indépendance des magistrats. D'accord. Mais pourquoi les clients, par le choix qu'ils faisaient de certains conseils « extras », exprimaient-ils une opinion différente? Car c'est cela qui est profondément significatif et immoral : si les inculpés avaient eu la certitude que l'avocat politique ne pouvait leur être d'aucun secours, ils n'auraient pas eu la sottise de le prendre; le seul avantage qu'ils trouvaient à ce choix était de payer un honoraire astronomique, sans rapport avec les prétentions d'un avocat « ordinaire ».

Et le dilemme se pose : ou l'avocat politique exerçait vraiment une influence, et nous ne voulons pas trop y croire; ou il n'en exerçait aucune. Et dans ce cas, il escroquait son client, en lui faisant supposer une influence imaginaire...

La conclusion du procès Renoult? Elle est facile à trouver. C'est l'incompatibilité de principe entre la profession d'avocat et celle du parlementaire, sous réserve de l'examen de chaque cas particulier par le bâtonnier, car il serait injuste d'empêcher un avocat d'entrer au Parlement ou de gagner sa vie, mais il y a eu vraiment trop d'abus et il convient d'y mettre fin.

Une nuit en prison

M. René Renoult a passé la nuit du 5 au 6 juin à la Santé. Comme il était obligé, de par la loi, de rester prisonnier pendant toute la durée du procès, il avait pris ses précautions.

Le 5 juin, à 11 heures du matin, il frappait à la porte de la sombre maison, rue de la Santé; il avait une mallette avec du linge et des objets de toilette. Le soir, après la première audience, deux gardes le ramenèrent en taxi à la prison. Il ne coucha pas dans une cellule. Une chambre convenable lui fut donnée.



Le bâtonnier de St-Auban félicite M^e William Thorp.

Le contrôle du bâtonnier

En prévision d'incidents possibles ou d'un conflit touchant à l'ordre des avocats, le bâtonnier Thorp surveillait les débats. Assis à côté du greffier, M. Wilmes, il était assisté d'un membre du Conseil de l'ordre, M^e Couderc.

Le bâtonnier n'eut à intervenir qu'une fois : ce fut lorsque le 3^e juré se préoccupa de savoir si les avocats avaient le droit de toucher des honoraires, avant qu'une transaction n'ait abouti.

Le bâtonnier rassura le 3^e juré en répondant par l'affirmative à la question : il paraît qu'en Chine il en va autrement.

Les avocats n'ont le droit de toucher des honoraires que dans le cas où ils gagnent leur procès ou réussissent une transaction. De même les médecins ne sont payés qu'au cas où guérit le malade.

C'est du moins ce qu'a affirmé M^e William Thorp.

Dont acte

M. Pillingua, s'étant cru visé dans l'article intitulé : *La Vendetta de minuit*, paru le 9 mai dernier, nous écrit pour nous dire que sa femme n'avait jamais été la maîtresse de M. Joseph Gazillia et qu'elle n'avait jamais tenu de bar à Menton.

Le rapt

La brave Chaumontoise qui logeait Socley, rue du Val-Barizien, s'est émue des renseignements de police représentant la chambre occupée par le jeune inculpé comme « un taudis infect et repoussant, sans air et sans lumière », renseignements dont nous nous étions fait l'écho.

« Cette chambre est située sur un grand jardin, nous écrit-elle, et mesure cinq mètres de long sur quatre de large, avec une fenêtre de deux mètres de haut. » D'autre part, certains ayant affirmé que Socley était tuberculeux la logeuse a fait désinfecter le local qui est de nouveau prêt à être occupé.

Qui louera la chambre du ravisseur présumé de la petite Nicole ?

Garde à vous, voleurs...

Un automobiliste qui laisse sa voiture dans la rue n'a jamais la certitude de la retrouver.

Une redoutable corporation des voleurs d'autos, grâce à un outillage parfait, a raison de tous les dispositifs de sécurité. Son organisation puissante lui permet de rendre la voiture méconnaissable deux ou trois heures à peine après le vol. Le propriétaire lui-même ne peut reconnaître son bien.

Dans un pays où la fabrication des automobiles est minime, en Hongrie, un agent de police vient d'inventer un dispositif destiné à faire échec aux voleurs.

Avant de quitter sa voiture, l'automobiliste presse un bouton dissimulé à un endroit qui n'est connu que de lui-même. Ce geste déclenche un mécanisme qui fait lever les plaques situées en avant et en arrière de la voiture, laissant apparaître l'inscription suivante : « Volée ».

Le voleur, aussi habile qu'il soit, est incapable de trouver le bouton commandant cet ingénieux mécanisme et, partant, de faire disparaître la compromettante inscription.

Quel est le voleur qui oserait piloter une voiture marquée du mot « Volée »? Car il n'a ni le temps ni les moyens de dissimuler de quelque façon que ce soit la plaque révélatrice.



Socley n'habitait pas un taudis infect.



Vélo muni d'un dispositif de sécurité contre le vol.

PETITES CAUSES

MISSION SPÉCIALE

La Cour d'assises de la Seine vient de condamner à dix ans de réclusion un jeune maçon de 22 ans, André Breton, qui avait tué à Bagnolet, de trois balles de revolver, un de ses voisins.

Il ne l'avait pas tué uniquement parce qu'il était son voisin, mais plutôt parce qu'il en aimait la femme et qu'il se disait aimé d'elle. Et c'est ainsi que la discussion du procès roula sur ce point : Breton avait-il été l'amant de Mme... ?

Le meurtrier l'affirmait. La veuve défendait avec vigueur sa dignité et, pour bien marquer le préjudice matériel et moral que lui avait causé la mort de son époux, elle réclamait quelques dizaines de milliers de francs de dommages-intérêts.

Comment résoudre l'énigme sentimentale ? Certes, M^e de Vesinne-Larue avait-il dans son dossier un billet tendre. Il avait été écrit par la femme du mort à André Breton pour lui donner un rendez-vous : « Mon cher Dédé, je pense bien à toi. Viens demain soir, au-devant de moi, au coin de l'avenue de Saint-Maur, en toute sécurité. »

La prose paraissait non équivoque. Et cependant, noyée dans ses voiles de crêpe, la veuve exhalait sa douleur et sa surprise indignée.

« ... C'est lui (elle désignait l'accusé, longue tige efflanquée dans le box) qui m'obligeait, sous la menace, à lui écrire des lettres tendres... »

L'acte de foi n'est pas obligatoire en Cour d'assises. On n'est donc pas forcé de croire la veuve.

Mais après tout, elle disait peut-être vrai. Alors, comment sortir du doute ? André Breton s'efforça de la confondre. Il l'avait déjà tenté au cours de l'instruction. En sa qualité d'amant, il était à même de donner sur sa maîtresse des précisions définitives. Et le docteur Paul, arbitre souverain, fut chargé de regarder la question de près.

Le docteur Paul donc, ne se contenta pas, cette fois, selon



Le docteur Paul (en haut) confondit Breton (au milieu). En bas, M^e Vesinne-Larue.

secret...

A la barre, le D^r Paul, qui n'appartient pas à la catégorie des timides, semblait un peu gêné...

« ... Messieurs les jurés... je voudrais vous donner le résultat de la mission un peu spéciale dont j'ai été chargé par le juge. Mais comment m'exprimer ? »

Le docteur Paul n'est pas seulement un fort habile médecin-légiste ; c'est un artiste du bistouri autant que de la langue. Avec précision, il démontra que les souvenirs visuels d'André Breton n'étaient pas exacts, que là où l'amant — le prétendu amant — avait vu du « rouquin-filasse », il n'avait découvert que du « châtain foncé ».

Alors ? Breton était un menteur et un menteur, qui se doublait d'un meurtrier, circonstance aggravante.

Mais l'accusé devait subir un nouvel assaut. Après tout, pour la couleur, il pouvait y avoir une erreur d'interprétation. Le châtain et le roux ne sont évidemment pas semblables, mais l'éclairage d'un lieu peut modifier les zones d'ombre, de lumière...

LE D^r PAUL. — J'ai constaté aussi sur le bras droit de madame une « tache de vin » rose. Breton ne pouvait pas ne pas la remarquer.

Le président Peyre note l'argument.

— Voyons, Breton, vous persistez à soutenir que vous avez été l'amant de cette femme ?

ANDRÉ BRETON. — Bien sûr, même que je l'ai vue toute nue plus de quinze fois.

LE PRÉSIDENT. — A la rigueur, on peut se tromper sur la couleur des cheveux ou des poils, mais la « tache de vin » ? Impossible de ne pas la voir.

LE D^r PAUL. — A moins qu'il n'ait fermé les yeux.

LE PRÉSIDENT (à l'accusé). — Vous ne dites pas la vérité.

ANDRÉ BRETON. — Si, je le jure.

LE PRÉSIDENT. — En résumé, vous restez sur vos positions (hilarité).

Le mystère demeure entier.

Jean MORIERES.

PARTOUT

VOILA CENT ANS

Le rôtiiseur de Juives

En juin 1835, toutes les gazettes judiciaires de France reproduisirent d'après un journal de Madrid, El Eco Nacional, le compte rendu d'une série de crimes épouvantables, dont la ville de Méquinez, au Maroc, avait été le théâtre.

Dans cette ville vivait un Portugais, José Pabléro, qui se livrait à la fabrication et à la vente du kefta, qui n'est autre chose que de la viande rôtie, coupée en petits morceaux et servie en brochettes. Il avait acquis en cet art une grande réputation, et sa fortune augmentait rapidement.

Dans les rares villes du Maroc, alors fréquentées par les Européens, les jeunes filles israélites pauvres alimentaient la débauche. Comme, à Méquinez, José Pabléro passait à juste titre pour fort riche, les jeunes prostituées juives ne le dédaignaient pas, en dépit de son affreux visage et de ses goûts étranges.

En effet, le marchand de kefta passait pour posséder, chez lui, un harem secret, toutes les filles qui avaient pénétré dans le jardin où il leur donnait rendez-vous, un jardin plein d'arbres et clos de hauts murs, n'en étant jamais ressorties.

Un soir de juin, le riche Portugais invita une de ces malheureuses à venir dans le parc qui entourait sa demeure ; elle s'y rendit donc dès la nuit tombée. José Pabléro l'attendait, dissimulé derrière un bosquet, non loin de la petite porte dont il lui avait remis la clef. Lorsqu'elle passa à sa portée, il bondit soudain, un poignard à la main. Plus prompt que lui, la jeune Juive se laissa tomber à terre, se roula sous le taillis et réussit à s'enfuir par la petite porte restée entrouverte. Puis elle alerta les gardes de nuit du sultan.

Ceux-ci coururent au jardin. Il était vide. Ils forcèrent alors la porte d'entrée de

la maison et se livrèrent à une visite minutieuse des lieux. Dans une cave, ils trouvèrent vingt-sept têtes de femmes. Les squelettes des décapitées s'entassaient, à côté, sur le sol.

Le Portugais fut découvert caché, dans un grenier, sous un amoncellement de tapis. A demi assommé par les gardes et chargé de chaînes, il fut conduit en prison. Le sultan manifesta une indignation profonde, malgré le peu d'intérêt qu'il portait aux prostituées israélites. On apprit encore, avec horreur, que le kefta qui plaisait tant à la population de Méquinez avait été, en partie, confec-



José Pabléro attendait la malheureuse prostituée, dissimulé derrière un bosquet.

tionné, non avec de la viande de mouton, mais avec la chair des jeunes Juives.

Le jugement du Portugais ne traîna pas. Il fut condamné à être fouetté à tous les carrefours de la ville et successivement, après chaque flagellation, les chairs du monstre furent coupées par lambeaux et jetées en pâture aux nombreux chiens qui errent nuit et jour dans les rues des agglomérations marocaines.

Au Derby d'Epsom

Des milliers de policiers et de détectives furent mobilisés le jour de la grande course britannique, car l'expérience a démontré que les voleurs, les pick-pockets, ainsi que les escrocs de la pelouse, opèrent ce jour-là avec une grande assiduité.

Aussi, non seulement le champ de courses, mais même les trains qui menèrent les spectateurs à Epsom, furent gardés par d'imposantes forces de détectives et un poste de police spécial avait été créé près des tribunes.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi et, en 1840, le célèbre champ de courses n'était gardé que par un policeman monté et trois policiers à pied, tous coiffés du chapeau de haute forme traditionnel.



Des scènes pittoresques marquent le derby d'Epsom

Une encyclopédie

Le professeur Léry-Lenz, en collaboration avec les docteurs A. Willy et A. Costler, vient de faire paraître une Encyclopédie de la vie sexuelle (Editions Aldor) qui est un modèle du genre.

On peut dire que, dans les cinq cent cinquante pages du gros volume qui la compose, aucune des questions qui touchent à cette science, qui est la science même de la vie humaine, n'est laissée dans l'ombre.

Les descriptions physiologiques alternent ici avec la psychologie, les observations cliniques et les études sociales qui font, de cet ouvrage important, un véritable et passionnant roman de « l'Amour chez les hommes ».

Le langage simple et direct dont se servent les auteurs, qui leur permet de se faire entendre et comprendre de toutes les catégories de lecteurs, du plus savant au moins averti, n'exclut nullement le fond solide de leurs travaux. Et l'on remarquera la place que, pour la première fois, dans un livre de cette sorte, tiennent les découvertes récentes de la psychanalyse. Freud, Havelock Ellis, Magnus Hirschfeld y sont fréquemment nommés et cités, et cette introduction de l'inconscient dans les phénomènes les plus naturels de la sexualité contribue à donner



L'aga Khan conduisant Bahram le vainqueur.



Une récente photographie de George Weyerhaeuser.

à l'encyclopédie de MM. Léry-Lenz, Willy et Costler un caractère absolument unique dans le domaine, si souvent exploré, qu'elle nous découvre à son tour.

Kidnapping scientifique

L'enlèvement du jeune George Weyerhaeuser, âgé de neuf ans, qui ne fut rendu à son père — multimillionnaire — qu'après paiement d'une rançon de 200.000 dollars, ne ressemble pas tout à fait aux autres kidnappings. Le coup fut, en effet, exécuté par des criminels d'une rare audace et d'un extraordinaire sang-froid, ainsi que le prouve la lettre qu'ils adressèrent au père du petit George pour demander la rançon.

Cette mission exposait les exigences des malfaiteurs et stipulait sur un ton méthodique les 21 points de leur programme. Nous avons étudié toutes les éventualités, disait la lettre en substance et supprimé d'avance tous les obstacles, car il y a trois ans que nous préparons notre coup... Aussi, rien n'a été laissé à l'imprévu et nous ne nous laisserons pas prendre là où d'autres se sont fait attraper... Vous feriez donc mieux d'exécuter nos ordres ; nous sommes des gens très forts, intelligents, bien éduqués et qui n'ont peur de rien !... »

Cette étrange déclaration était signée « l'Égotiste », mot insolite, employé plutôt par des intellectuels que par des gangsters et qui démontre, en effet, chez l'auteur ou les auteurs, un certain degré d'éducation.

Ce dernier détail a beaucoup surpris la police, qui croit se trouver en face d'une nouvelle forme de « crime scientifique » exécuté par des techniciens du métier.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

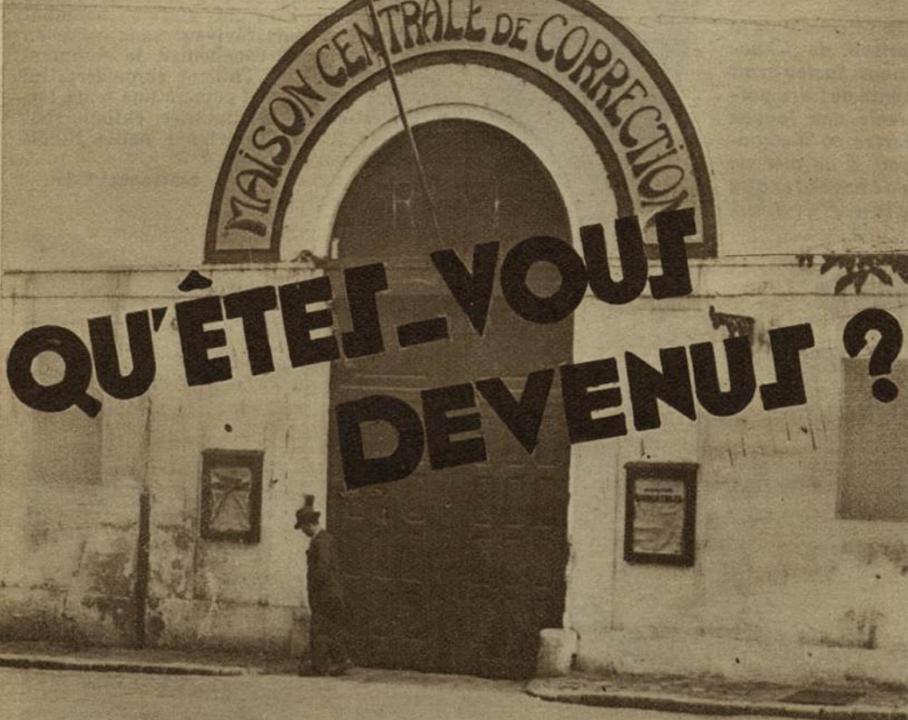
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

QU'ÊTES-VOUS DEVENUS ?

Un homme puni, un condamné ayant terminé sa peine, peuvent-ils à leur libération reprendre leur place dans la société

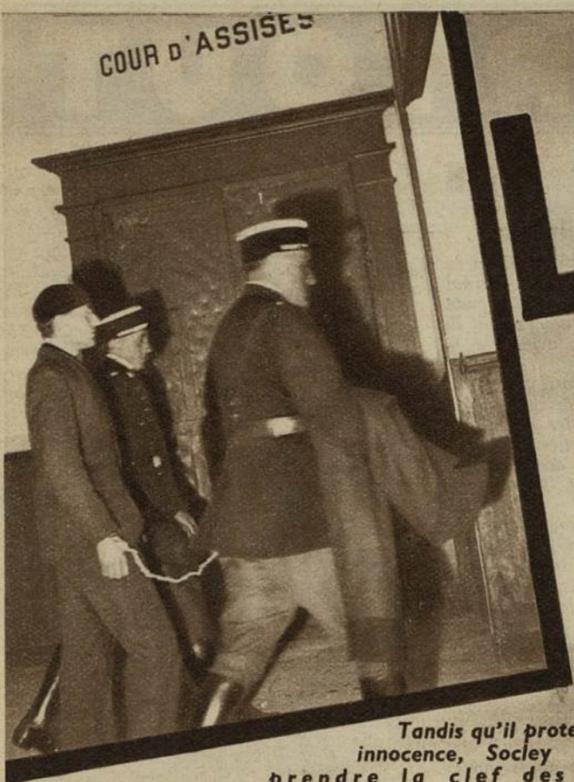
DÉTECTIVE

publiera bientôt



Grande enquête sociale dont le pathétisme est puisé aux sources mêmes de la souffrance

COUR D'ASSISES



LE RAPT



A Bordeaux, on établit que Pradel, le correspondant de Socley, n'avait pas hébergé l'enfant volée.

Et la douloureuse énigme subsiste toujours : qu'est devenue la petite Nicole ?

Tandis qu'il protestait de son innocence, Socley songeait à prendre la clef des champs.

Chaumont (de notre envoyé spécial.)

UN angoissant silence enveloppe, depuis trois semaines le mystère de Chaumont. Est-ce à dire que les enquêteurs chargés d'élucider cette douloureuse et crispante énigme ont abandonné tout espoir de retrouver vivante ou morte la petite Nicole Marescot et désespèrent d'obtenir de Gabriel Socley — ravisseur certain et assassin présumé de la fillette — la moindre indication ? Au contraire. Après la large publicité que leur avait faite dans les débuts, la presse mondiale, les recherches entreprises pour savoir ce qu'est devenue l'enfant volée se poursuivent désormais en secret, mais avec la même ardeur, la même fièvre.

D'une part, les magistrats chaumontais et les gardiens de la prison concentrent leurs efforts pour tenter d'arracher au jeune inculpé l'aveu de son crime ou, au cas où il n'aurait pas agi seul, le nom de ses complices. D'autre part, l'armée, la gendarmerie et les agents de l'excellent commissaire Saudras battent, rebattent, fouillent et refouillent sans trêve les rochers, les taillis et les trous d'eau de la vallée de la Suize, explorent les citernes, les greniers, les caves et les maisons vides de la ville et de ses faubourgs. De son côté enfin, *Détective*, toujours sur la brèche, tant lui tient à cœur la solution de l'irritant problème, continue à centraliser et à subventionner les bonnes volontés qui offrent, au père éploré, leur concours bénévole. Nous avons même recueilli, ces derniers jours, de précieuses suggestions : après les recherches de notre ami le détective Paul Rochat et de ses chiens, après les plongées dans la Suize de notre collaborateur Maurice Aubenas, après les fouilles méthodiques effectuées, à nos frais, dans le bois de la Mancine, par une équipe de chômeurs, nous pensons mettre à l'épreuve d'autres procédés d'investigation encore inconnus en matière d'enquête criminelle. Qu'on nous permette de garder, pour l'instant, une sage discrétion sur nos initiatives de demain.

A la cadence d'une séance par semaine, le juge d'instruction de Chaumont, M. Normand, poursuit l'examen de son dossier. Voici trois semaines, il a confronté Gabriel Socley avec Mme Camus — un témoin capital dont nous avons seul, jusqu'ici, révélé l'existence. Cette brave dame se trouvait, en compagnie d'une de ses parentes, le vendredi 19 avril, à 17 heures, dans le bois de Saint-Roch, quand elle vit passer tout près d'elle un jeune homme aux allures inquiètes, coiffé d'un béret enfoncé jusqu'aux yeux et vêtu de gris. L'inconnu était seul et marchait à pas lents, tressaillant au moindre bruit.

— Je reconnais formellement en Socley ici présent, déclara Mme Camus lors de la confrontation, l'individu que moi et ma tante, Mme Liebault, de Saint-Maur, avons aperçu dans la forêt, près de l'hospice Saint-Roch, l'après-midi du rapt, à 17 heures.

— Il se peut que madame m'ait croisé à cet endroit, ce jour-là, a répondu Socley devenu soudain très pâle, mais ce ne peut être avant 17 h. 45 ou 18 heures.

Or, Mme Camus et sa parente apportent la preuve qu'elles étaient de retour, en ville, à l'heure indiquée par le repris de justice. On conçoit, nous l'avons déjà dit, toute l'importance de cette déposition puisqu'elle permet d'avoir la certitude que Socley, qu'un autre témoin vit pénétrer dans le bois de la Mancine avec la petite Nicole à 16 h. 10, s'est débarrassé de l'enfant en moins de cinquante minutes.

Voici quinze jours, puis la semaine dernière, M. Normand a entendu une quinzaine d'autres témoins. Ces témoins se trou-

vaient disséminés, qui pour leur plaisir, qui pour les besoins de leur travail, ce même vendredi du rapt, dans la vallée de la Suize, à proximité des viaducs. *Aucun d'eux n'aperçut ni Socley ni la fillette.* Et pourtant, interrogés le soir même par les gendarmes, ils n'auraient pu manquer de se souvenir de ce jeune homme mal vêtu qui entraînait par la main une ravissante fillette aux longues boucles blondes, habillée de bleu et de rouge. L'importance de ces dépositions, en apparence inutiles, saute aux yeux : elles délimitent le trajet suivi par le ravisseur. A peine entré sous le couvert de la Mancine, Socley a dû se jeter tout de suite, avec sa proie, dans la pente boisée qui descend vers la Suize. Partout ailleurs, il aurait été rencontré. Il ne l'a pas été avant 17 heures, juste en face, sur l'autre versant de la vallée, dans la forêt de Saint-Roch, par Mme Camus.

Le parcours emprunté par Gabriel Socley de part et d'autre de la Suize, ont fait remarquer au juge ceux qui tiennent encore pour la thèse de l'enlèvement prémédité et de la survie de la petite Nicole, traverse la route de Semoutiers. Une voiture bleue ne l'attendait-elle pas sur cette route ? Est-ce que le repris de justice qui écrivait, à Socley, des lettres au nom de Roger Montreuil n'était pas dans l'auto ?

M. Normand, fort troublé, a voulu vider cette piste. L'auto bleue fut identifiée : c'était celle de Mme Camus et de sa parente. Mais le mystérieux correspondant de l'inculpé demeura introuvable. En vain l'avait-on recherché à Rouen et à Bordeaux où les lettres — lettres brûlées par Socley quelques minutes avant son arrestation — avaient été postées.

— Celui qui m'adresse ces lettres est un de mes camarades de détention de Melun, répondait le ravisseur de la fillette ; je n'ai pas à l'arracher à l'honorable situation qu'il a retrouvée pour le mêler à une « histoire » où je n'ai moi-même rien à voir ! Or, au début de juin, le surveillant chef de la prison du Val-Barizien, accourut, essoufflé, dans le cabinet du juge. En fouillant un détenu libérable, un certain Lorente, voleur d'autos habitant Paris, qui avait précisément occupé une cellule contiguë à celle où était enfermé Socley, un gardien avait trouvé, dans une doublure de veste, une longue lettre écrite par Socley à Lorente, lettre que toute la presse a reproduite.

Le jeune repris de justice y exposait, en termes naïfs, un rocambolesque plan d'évasion. Il demandait à Lorente de revenir en auto, à Chaumont, le 1^{er} septembre ou le

De sa cellule de la prison de Chaumont, Socley avait tenté de faire parvenir une longue lettre où il exposait à un ami un rocambolesque plan d'évasion.

1^{er} décembre, muni de deux scies à métaux, d'une barre à mine, d'une échelle à coulisse et de deux brownings. Escaladant le mur de ronde, vers 22 heures, Lorente devait s'approcher de la fenêtre de la cellule de Socley où seraient attachés, ce soir-là, une chemise et un mouchoir. Attrapant à la volée les scies sauter un barreau en vitesse » et rejoindre à métaux, le jeune homme pensait « faire son complice. Ce plan minutieux sse terminait par d'importantes indications :

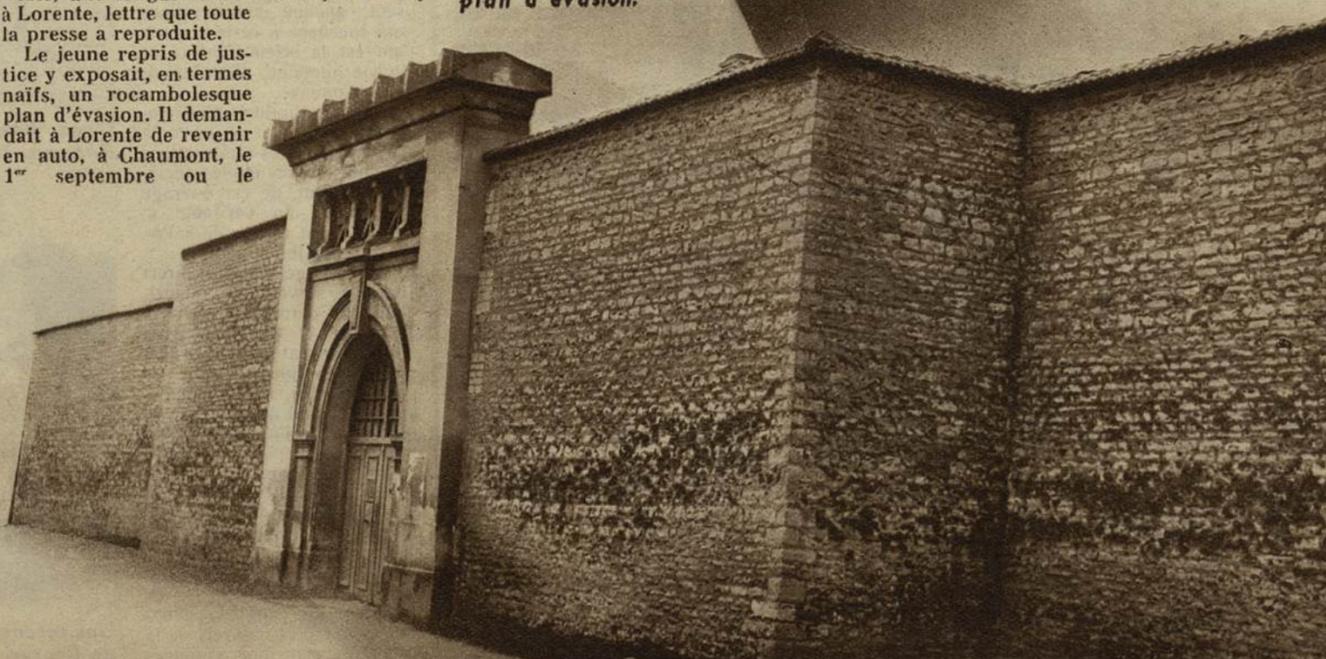
« Voici l'adresse de mon ami, si vous désirez entrer en relation avec lui : Emile Pradel, 196, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux ; et sa sœur : 11, rue de Mérignac, à Bordeaux. »

Bordeaux ? Ce Pradel semblait bien être l'énigmatique correspondant ayant envoyé les fameuses lettres au nom de Roger Montreuil. Le juge téléphona à Melun : Emile Pradel était bien un des camarades de prison de l'inculpé.

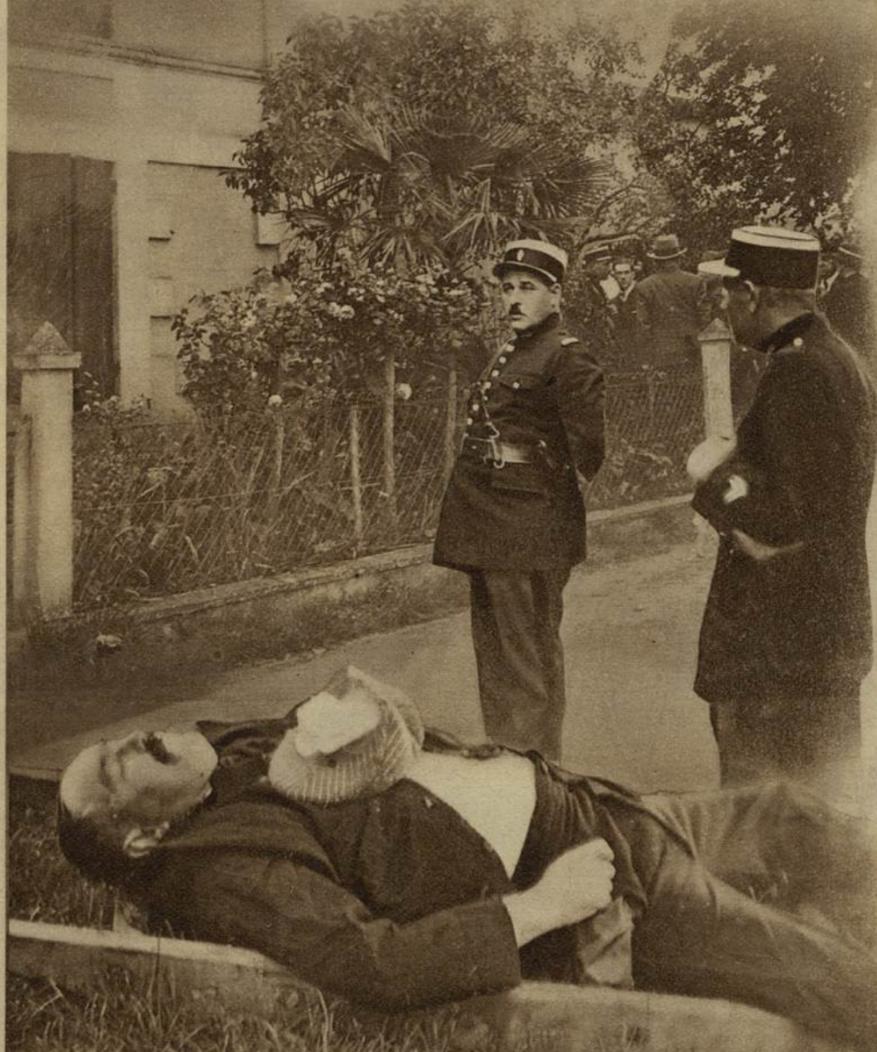
Le surlendemain, le commissaire Preuilh procédait, à Bordeaux, à deux vaines perquisitions : une chez Emile Pradel, l'autre chez la sœur de celui-ci, Mme Guyot. L'ancien détenu de la prison centrale de Melun déclara avoir reçu, bien avant l'enlèvement, une lettre de Socley à laquelle il répondit par un mot banal où il expliquait que sa sœur, un excellent cœur, l'avait recueilli et lui avait procuré du travail. C'était tout. Socley ne lui avait pas envoyé d'autres missives. Malheureusement, Emile Pradel avait détruit l'unique lettre venue de Chaumont. Ses dires étaient-ils exacts ? En tout cas, le commissaire obtint la preuve que l'enfant volée n'avait été hébergée ni par l'ancien réclusionnaire qui n'avait pas quitté Bordeaux de tout le mois d'avril, ni par sa sœur. Comme, d'autre part, Pradel n'avait pas passé par Rouen, avant de s'installer en Gironde, et qu'il assure n'avoir pas répondu à Socley, au nom de Roger Montreuil, les efforts et la célérité dépensés par les enquêteurs n'avaient en aucune façon résolu le mystère des lettres reçues, par le ravisseur de la fillette du commandant, à la pension Aubertin.

Tant que cette troublante question ne sera éclaircie — mais peut-être le sera-t-elle bientôt — les magistrats de Chaumont seront obsédés par le plus lancinant des doutes. Et, au Havre, où il a demandé à aller résider, ne pouvant plus vivre à Chaumont où choses et gens ravivent sans cesse en lui un effrayant cauchemar, le commandant Marescot du Thilleul emportera, lui aussi, ce doute cruel comme une lente torture : est-elle morte, mutilée, enfouie sous la pierre ? Où l'infortunée petite Nicole est-elle encore vivante ?

Emmanuel CAR.



Au cours de l'enquête au « Bon Dieu », le parquet apprit, du père Chort lui-même, que l'assassin était François Lavaud qui, après son crime, se noya dans un étang proche. En bas, le cadavre du criminel.



LA MAISON DE L'HORREUR

Bordeaux (De notre correspondant particulier.)

MAINTENANT, un drame qui a fait trois victimes vient d'ensanglanter la jolie petite commune de Saint-Antoine-de-Breuilh, en Dordogne. Et l'autre année, la même commune était successivement le théâtre d'un paricide, d'un infanticide, d'une tentative de déraillement.

C'est au lieu dit le « Bon Dieu » que cela se passa. Le « Bon Dieu » ? Un paradis avec sa roseraie, ses arbres touffus, de graves prairies, des étangs calmes. Là vivaient en commun dans une belle villa une famille unie, en apparence tout au moins, M. Jean Chort et ses enfants, tous deux mariés, tous deux ayant des enfants.

Le fils de M. Chort, M. Roger Chort, que précédait sa femme et ses deux fillettes, rentra au « Bon Dieu », l'autre jour en revenant d'un village voisin, Saint-Laurent, où avait eu lieu une fête sportive, lorsqu'il eut l'impression que le domaine était brusquement inhabité.

Personne dans la maison, ni son père, ni sa sœur Louise, ni son beau-frère François Lavaud ? Il entra dans la cuisine. Elle était plongée dans l'obscurité. Il y fit quelques pas et bientôt buta sur un corps étendu.

Il ouvrit, fit de la lumière, appela. Sa femme accourut. Un cadavre horriblement mutilé se présentait à sa vue. Ce cadavre était celui de sa sœur.

Tout près de là un autre corps était étendu, celui de son vieux père, Jean Chort. Il agonisait.

Une fourche, rouge de sang, avait été abandonnée auprès de l'agonisant.

M. Roger Chort donna aussitôt l'alarme. Qui avait tué ? Les habitants de Saint-Antoine-de-Breuilh accoururent, des fermiers, le maire, le médecin et un propriétaire du voisinage M. Bugniet. M. Bugniet apportait une autre terrible nouvelle. Il venait de voir flotter à la surface de l'étang le cadavre d'un autre des habitants

de la maison du « Bon Dieu », le seul qui manquait au carnage, François Lavaud.

Pour bien connaître les causes du drame, dont on venait de découvrir les affreuses conséquences, il fallut faire appel à la compétence du parquet de Bergerac.

Un message incohérent, écrit à la craie par François Lavaud sur un volet de la maison du « Bon Dieu » en donna rapidement la clef. On y lisait surtout un seul mot, répété deux fois : *Argent*.

L'Argent ! La grande force attractive des passions paysannes, comme de toutes les passions humaines !

L'agonisant expliqua ensuite par signes le drame. François Lavaud avait eu, à propos d'une question d'intérêt, une crise d'exaltation nerveuse. Il s'était emparé d'une fourche, et il commença par frapper sa femme, sauvagement, au visage, à la poitrine, puis au ventre. Il la frappa jusqu'à ce qu'elle ne fût qu'une vivante plaie, jusqu'à ce qu'elle eût cessé ses cris de mort.

Son beau-père, attiré par les cris, voulut s'interposer. François Lavaud retourna contre lui les fers mortels. En plein visage aussi. Il lui déchira la face, lui creva l'œil droit ; il l'étrangla, frappé à mort à côté du cadavre de sa fille.

C'est ensuite qu'il écrivit son message. Il s'empara d'un fusil : il veut se tuer ; mais le fusil n'est pas chargé. François Lavaud abandonne le fusil, court vers l'étang. Il glisse sur les herbes, s'enfonce...

Un bouillonnement, puis le calme ! Une heure après, le cadavre de François Lavaud, gonflé d'eau, remontait à la surface.

Le père Jean Chort a maintenant succombé. Le meurtrier et ses victimes reposeront dans le même cimetière. M. Roger Chort, sa femme, ses enfants anéantis, veillent les cadavres. Sous le ciel sombre et pluvieux, malgré sa roseraie, les champs, la maison du « Bon Dieu » fait penser à une maison de l'horreur.

Louis PALAUQUI.

LES JUGES INTÈGRES

Gand (de notre correspondant particulier.)



SCAR VAN BOUCKOUT, le vieux gardien de l'église Saint-Bavon, cathédrale de Gand, ouvrait, à l'aube du 12 avril 1934, l'édifice qu'il avait fermé la veille au soir.

De chapelle en chapelle, il effectuait sa besogne quotidienne, routine exercée depuis tant d'années, consistant à déverrouiller les grilles, à mettre en ordre chaque recoin, et à libérer de leur housse verte les nombreuses toiles qui font de la cathédrale un véritable musée.

Quand il fut arrivé tout au fond du vaste monument, à la chapelle de Judocus Veydt, et qu'il eut soulevé la lustrine couvrant l'illustre polyptyque des frères van Eyck, connu sous le nom de l'Agneau Mystique, le vieux gardien faillit s'écrouler sur place. Il venait de découvrir que le chef-d'œuvre avait été mutilé, privé d'un de ses panneaux les plus remarquables : l'éblouissante cavalcade des « Juges intègres ».

Le vol fut bientôt connu de toute la ville, de tout le pays, du monde entier.

Et toutes les polices internationales furent alertées. Mais, nul indice...

Le voleur s'était laissé enfermer dans l'église, en se cachant probablement dans un confessionnal. La nuit venue, il avait démonté le volet du polyptyque ; il y avait exercé des pesées dont les traces sont encore visibles. Puis, déverrouillant la seule porte munie d'une fermeture intérieure, il avait rejoint l'auto qui devait l'attendre pour transporter la lourde planche de chêne, trésor d'art que le catalogue des musées royaux de Belgique évalue à 12 millions de francs.

Le cambrioleur qui avait commis ce « coup » si bien mené ne pouvait être qu'un connaisseur en matière d'art, doublé d'un familier de la cathédrale Saint-Bavon. Si ce n'était un Gantois, c'était du moins un malfaiteur qui avait habité la ville ou la région. Donc, s'il avait fui, on devait retrouver trace de son séjour.

Quelques jours après la disparition du précieux panneau, Mgr Coppieters, évêque de Gand, reçut une lettre dactylographiée lui donnant des précisions sur le vol et lui réclamant une caution d'un million de francs pour la restitution des « Juges intègres ». De plus, l'expéditeur du pli mystérieux exigeait une discrétion absolue.

Si la police et le parquet étaient avisés des tractations proposées, le chef-d'œuvre des frères Van Eyck serait immédiatement détruit. L'évêque répondit, par voie de presse, à son étrange correspondant discrètement désigné par les initiales D. U. A.

Un nouveau pli parvint à l'évêque. Il lui apportait le récépissé de consignation d'un colis déposé à la gare du Nord de Bruxelles. Le colis fut retrouvé, contenant l'avers de l'inestimable volet, partie représentant en grisaille l'effigie de saint Jean-Baptiste.

Toutefois, la caution exigée par le malfaiteur inconnu n'avait pas été versée. Il la réclama à plusieurs reprises.

L'évêque lui répondit par annonce dans les journaux, les 4, 27, 29 juin et le 13 août, qu'il ne pouvait déboursier le million exigé pour la restitution du tableau. Il proposait une somme inférieure.

A dater du 13 août, l'évêché ne reçut plus de message de son singulier correspondant. Celui-ci avait-il changé d'avis ? Vendu le chef-d'œuvre ? L'avait-il détruit ?

Le mystère s'était refermé, impénétrable, sur l'affaire des « Juges intègres ».

L'été finit, l'automne passa. En novembre, un banquier de Wetteren, Arsène Goedertier, mourut subitement à Termonde, pas loin de Gand, en sortant d'une réunion électorale. L'homme d'affaires, fils du bedeau de l'église décanale de Wetteren, eut de fastueuses funérailles. Un ministre d'Etat salua sa dépouille. D'autres orateurs célébrèrent les mérites du défunt, louant sa probité de banquier, son éloquence de politicien, son dévouement civique et « sa conception chrétienne des devoirs qu'il sut suivre d'une façon frappante ».

Puis, le cercueil descendit en terre, sanctifié par l'eau bénite...

Mais, lorsque le coffre du bon apôtre fut ouvert par le curateur chargé de la succession de celui-là, on eut une violente surprise !

La caisse était vide. Les clients grugés. Des papiers jaunissaient sur les rayons de l'armoire forte ; mais ce n'étaient ni titres ni billets de banque. Ce n'étaient que des brouillons de lettres.

Et ces brouillons contenaient les mêmes mots que les messages envoyés précédemment à Mgr l'évêque de Gand.

Le malfaiteur était identifié. C'était Arsène Goedertier, fils de bedeau, le bon chrétien porté en terre par le clergé de Wetteren, qui avait dévalisé d'une partie considérable de son trésor la cathédrale Saint-Bavon.

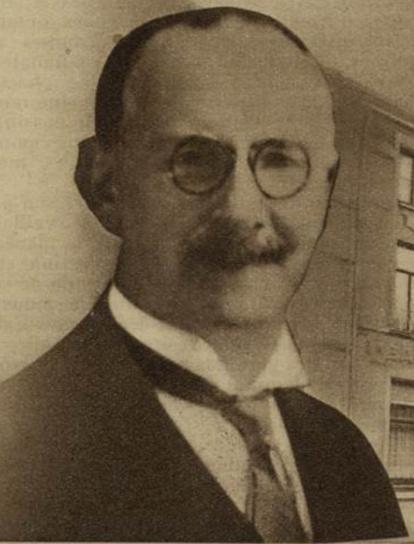
Ruiné, le dévot avait pensé se tirer d'affaire en faisant chanter son évêque...

Mais, la découverte du nom du voleur n'a pas fait retrouver le chef-d'œuvre. Qui cache encore les « Juges intègres ? »

Georges DEMOS.



On acquit la certitude, après sa mort, que le banquier Goedertier (à gauche), de Wetteren, était le voleur du panneau des « Juges intègres » (ci-contre), joyau de la cathédrale St-Bavon, à Gand.



Ces documents, d'une valeur exceptionnelle, représentent, pour la première fois en Europe, l'intérieur des légendaires maisons de femmes d'Argentine. Notre collaborateur a dû, comme on le pense, prendre ces instantanés à la dérobée, pour tromper la surveillance de la police



X. — LES DRAMES DE LA TRAITE (1)

Le collectif nous déposa au milieu d'une petite place où l'on distinguait sous la clarté des lampadaires, une rangée de palmiers, une statue qui devait être celle d'un des orateurs à favoris, du temps de l'Indépendance, et deux policiers à cheval.

— San Fernando, demanda Lucien.
— San Fernando...
Le collectif — une sorte d'étroit autobus pouvant contenir quinze personnes — se vida de tous ses passagers. Et nous nous engageâmes sur la route poussiéreuse, étranges pèlerins dans cette nuit sans lune...

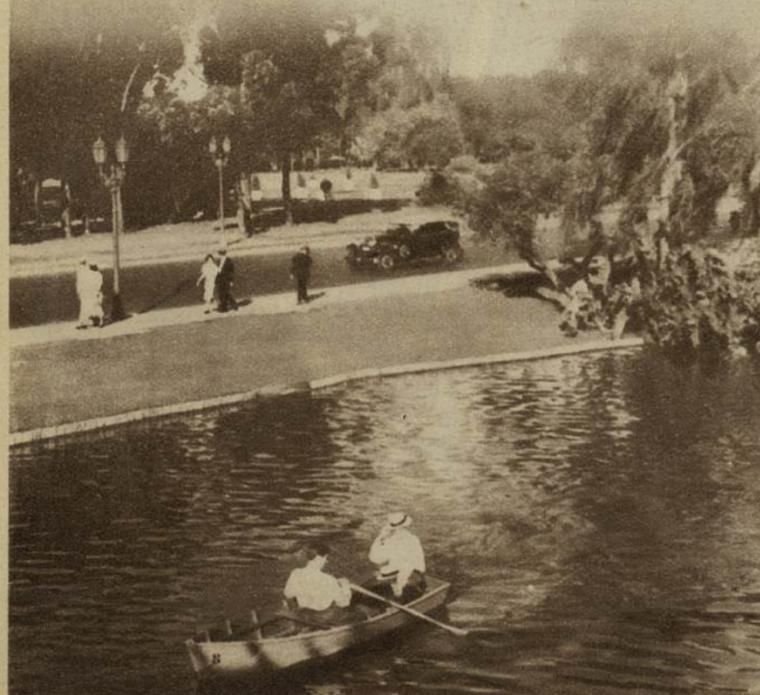
Nous arrivions de loin. Nous venions de Buenos-Aires. Nous nous étions embarqués Plaza Mayo, c'est-à-dire à l'ombre du palais présidentiel. Nous avions vu défiler le Congrès et sa coupole, la Plaza Italia et son jardin zoologique, Palermo et son hippodrome. Les globes électriques succédaient aux globes, suspendus au milieu d'interminables rues. Les quadrilatères de maisons succédaient aux quadrilatères. Nous roulions à une sérieuse allure, et les lumières se mêlaient autour de nous dans un étrange et fantastique diorama. Les citoyens qui nous accompagnaient — il n'y avait dans ce véhicule que des hommes — lisaient patiemment les copieuses éditions des journaux du soir, et aucun d'eux ne paraissait s'inquiéter de la longueur du voyage.

Il y eut cependant un brusque arrêt. On nous demanda de descendre. Des vigilants nous accueillirent. Ils n'avaient pas l'uniforme bleu foncé des agents de police que j'avais aperçus dans les rues du centre, mais des tuniques beiges. Ce nouvel uniforme nous indiquait que nous venions de franchir la limite de Buenos-Aires et que nous abordions la province. Nous défilâmes un par un, devant ces messieurs. On nous examina, on nous tâta, on nous fouilla. Puis nous fûmes autorisés à reprendre nos places.

L'autobus, comme encouragé par cet examen, roula de plus belle.

Je renonce à décrire la seconde partie du

(1) Voir *Détective* depuis le numéro 337.



Le lac de Palermo, offre aux portes de Buenos-Aires une oasis de verdure et de repos.

MARCHELÉ DE



L'une des trois maisons de San Fernando, où des centaines...

Sensationnel reportage par

par surcroît votre chapeau, pour constater que vous n'avez pas dissimulé, posée sur votre tête, une arme à feu.

Cette formalité accomplie, vous pouvez entrer. Nous, nous n'étions pas seuls. Les citoyens de l'autobus nous emboîtaient le pas. Et, à l'intérieur, d'autres citoyens, des centaines d'autres citoyens occupaient déjà le vaste hall de l'établissement.

Les uns étaient assis sur les bancs. Les autres, debout, formaient des groupes placides et bavards. D'autres allaient et venaient, comme dans l'attente de quelque événement. Une épaisse fumée alourdissait l'atmosphère d'étuve de cette salle, pourtant vaste, mais si garnie de visiteurs qu'elle ressemblait à une salle de réunion publique avant l'arrivée du premier orateur. Le plafond mobile laissait apercevoir un morceau de ciel où quelques étoiles brillaient parmi les nuages.

— Ce n'est pas possible, c'est un meeting, dis-je à Lucien.

— Ce n'est pas un meeting, mais une maison de femmes, à la mode argentine. Le grand Baptiste, le patron du *Pont Vert*, avait calculé un jour que près de deux mille clients pénétraient chaque jour dans son patio.

— Mais tous ces gens viennent pour...

— Non, beaucoup ne viennent ici que par désœuvrement, par distraction. On vient ici comme, chez nous, on se promène le soir sous les ormes du mail, ou comme on va faire sa partie de manille au café...

— Mais on ne consomme pas.

— Non, on regarde...

Nous regardâmes. Les pensionnaires de l'établissement, vêtues, comme elles le sont toutes en Amérique du Sud, de robes longues et transparentes, allaient de groupes en groupes, d'homme en homme, et ne flânaient guère. Une courte halte près de chacun d'eux, un geste d'invite, un mot à peine murmuré, et si le visiteur restait impassible, vite, sans perdre un instant, la jeune femme allait trouver « le suivant de ces messieurs »...

Au milieu du hall, debout derrière son pupitre, la maîtresse de maison surveillait, d'un œil auquel rien n'échappait, le manège de ces dames. De ce poste d'observation, elle pouvait tout voir : l'infatigable ronde de ses pensionnaires autour du patio, le mouvement des chambres, dont les portes s'alignent à gauche, et à droite, de la salle, le va-et-vient des gérantes chargées de recevoir l'argent des femmes et de leur remettre, en échange, des jetons (des *lattes*) (1), payables chaque semaine.

Elle pouvait s'assurer qu'aucune femme ne s'attardait à la chambre, qu'aucun client n'était négligé, qu'aucune minute n'était per-

(1) Le tarif de ces maisons est de trois pesos, et la moitié des recettes revient aux tenanciers.



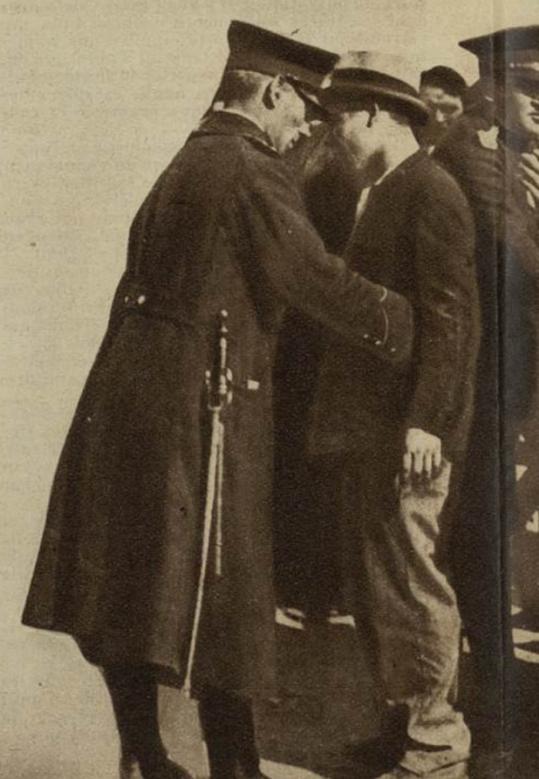
due, que l'usine donnait son plein rendement.

L'usine — le mot m'a échappé. Je ne l'effacerais pas. J'ai vu bien des quartiers réservés, j'ai pénétré dans bien des bas-fonds, je n'avais pas encore vu l'exploitation de la femme poussée à ce degré d'industrialisation à outrance. Je n'avais pas encore découvert ce terrifiant visage de la prostitution « à la chaîne ».

Ce régime n'est pas spécial aux maisons de San Fernando et de Mataderos. Je l'ai retrouvé, par la suite, à Rosario, à Santa Fé, à Mendoza, où les usines à plaisir ont été, là aussi, repoussées à l'extérieur de la ville, en pleine brousse, dans des coins perdus. Mais c'est aux portes de Buenos-Aires que le spectacle est vraiment inoubliable.

Les patronnes et les gérantes de ces maisons, que sont-elles ? Des Polonaises. Les femmes qui travaillent sous leur férule, que sont-elles ? Des Argentines, des Polonaises, et quelques Françaises. Alors, la traite n'est pas morte ?

Nous allons voir.





...de visiteurs circulent chaque soir, pour se distraire.

FEMMES



par Marcel MONTARRON

Il faut revenir en arrière. Il faut revenir à cette époque où l'Argentine manquait de femmes... Il faut imaginer ce qu'était alors cet immense pays en friche, où les femmes, moins nombreuses que les hommes, étaient, pour la plupart, réfractaires à la prostitution, et où les hommes, toujours plus nombreux au contraire que les femmes, n'avaient pour dissiper leur tristesse naturelle et leurs désirs tourmentés que les violences du sport ou les plaintes du tango...

Il n'y avait qu'un remède : le mariage, les joies calmes du foyer, ou le plaisir tarifé, l'amour mercenaire. Ces femmes vénales, il fallut les faire venir. Nous avons vu comment cet étrange courant d'importation prit naissance. Mais après la guerre, les premières difficultés surgirent. Il fallut organiser la remonte. Trop de trafiquants voulaient

avoir leur part du pactole. Le chemin de Buenos-Aires s'embouteillait.

Toutes les « combines » entraient en jeu. On avait recours aux impresarios qui, en échange de grosses commissions, fournissaient des contrats fictifs : danseuses pour Buenos-Aires ! Chaque trafiquant avait son secret, et le gardait jalousement. L'argent corrompait tout. On trouva des complices de la traite jusque dans les consulats. Plus la surveillance devenait, en apparence, plus sévère, plus la corruption étendait ses tentacules. En payant bien, on obtenait une cédule d'Argentine (une carte d'identité) en vingt-quatre heures. Les demandes de recherches des familles étaient étouffées. Les mesures d'extradition rapportées sur un coup de téléphone. Plus le milieu s'enrichissait, plus sa puissance devenait redoutable. Une femme qui, à cette époque, tentait d'échapper à l'homme qui la subjuguait, était rattrapée par la police et ramenée... à son maître.

Deux mineures — deux faux-poids — qui avaient été « levées » par Théo-le-Cannois — furent prises soudain de remords au beau milieu de la traversée. Elles firent part de leur détresse au commissaire du bord et déclarèrent qu'elles se refusaient à débarquer à Buenos-Aires. Théo, averti, descendit à Montevideo, réussit à gagner Buenos-Aires avant l'arrivée du grand courrier, et informa un certain Domingo, parent du chef de police Santiago, et qui faisait alors, entre la police et le milieu, la pluie et le beau temps. Les deux mineures avaient été consignées à bord, par les autorités du port, qui n'avaient pu être soudoyées à temps. Domingo les fit réclamer par le département central de police, qui envoya les deux imprudentes à la prison du Bon-Pasteur. Des Françaises vinrent leur rendre visite le soir même et firent aux deux écervelées une leçon de morale.

— Vous êtes folles... la fortune vous attend... et vous voulez lui tourner le dos... sans compter qu'à vous révolter, vous vous mettez dans un vilain cas...

Tant et si bien que les pauvres mômes cédèrent et retirèrent leur plainte. On les relâcha. Théo-le-Cannois récupéra ses « colis ». Ainsi allaient les choses, en ce temps-là, qui n'est pas si vieux, dans cette bonne ville de Buenos-Aires.

C'est un exemple entre tant d'autres.

Mais l'argent n'arrangeait pas tout. Il y a, plus forts que la puissance de l'or, les sombres fermentes de la jalousie, de la haine et de la vengeance.

Entre tant d'autres aussi, je voudrais évoquer ce drame atroce, qui fit grand bruit à Buenos-Aires et dont je garantis les affreux détails :

Lui, Pierrot-le-Corse, un ancien croupier

de Carlsbad, avait amené de Tchecoslovaquie en Argentine une jolie fille... Elle ne voulut pas travailler en *casita*, mais bientôt son éclatante beauté fut connue de tous les flâneurs de Florida et de Corrientes. Elle se montrait dans les *confiterias* les mieux achalandées. Elle recevait en appartement. Elle gagnait beaucoup d'argent.

Mais Pierrot-le-Corse voulut se conformer aux règles du milieu. La mode était au « doublage ». Les hommes avaient compris qu'une seule femme n'apportait à leur commerce qu'une assise fragile. Il y avait la maladie, le surmenage, « l'emballage » aussi, parfois. Deux femmes valaient mieux qu'une. Certains en eurent jusqu'à neuf !

Pierrot-le-Corse se contenta d'associer à sa première femme une môme — une Française — qu'il paya, argent comptant. Ce genre d'association n'était pas sans aléas. Il fallait du tact, de la diplomatie, pour ne pas éveiller la jalousie de deux femmes asservies au même maître. La Tchèque fut jalouse — la môme le fut aussi. Il y eut un jour, à propos d'une paire de bas et de parures offertes à l'une d'elles, une scène violente. Furieux, Pierrot-le-Corse lança un fer à repasser électrique sur sa femme et l'atteignit à la clavicule. Les hurlements de la malheureuse alertèrent la police. Pierrot-le-Corse fut arrêté, et malgré les efforts du milieu, condamné. Il était promis au prochain convoi de forçats pour la Terre de Feu !

Le Milieu jura qu'il ne partirait pas. On fit pression sur la Tchèque. On la menaça de lui rendre tout travail impossible, si elle ne consentait pas à se rétracter. Elle finit par céder et déclara qu'elle n'avait pas été frappée, mais qu'elle avait agi dans une crise de cocaïne. L'avocat fit appel du jugement.

Mais les juges tenaient bon. Seules, des

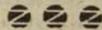
Les « collectifs » qui desservent, aux environs de la ville, les usines d'amour.

influences politiques pouvaient ébranler leur résistance. Des influences politiques, ça se paye. Des quêtes furent ouvertes dans le Milieu. En 48 heures, 500.000 francs furent ramassés ! Chaque barbeau avait donné 1.000 francs. Chaque patron de maison de 2.000 à 3.000 piastres. Les Polaks avaient envoyé 50.000 francs ! Deux mois s'écoulèrent sans résultat. L'avocat réclama à nouveau de l'argent. Il y eut, cette fois, des résistances. Mais ceux qui se dérobaient à cette nouvelle quête furent menacés d'être mis à l'index. L'argent fut versé ! Pierrot-le-Corse fut libéré.

Et, à la grande stupeur de ceux qui avaient tant fait pour le libérer de ses chaînes, il reprit la femme qui avait été la cause de ses malheurs... On le réprouva. Il partit pour Parana, y ouvrit un clandestin et réussit à rembourser une partie des sommes qui avaient permis sa libération.

Mais la jolie fille de Carlsbad était devenue neurasthénique. La tuberculose la rongea. Et la jalousie renaissait dans son cœur tourmenté. Pierrot-le-Corse s'entraîna trop tendrement à son gré, aux jeunes femmes qui travaillaient dans son clandestin. Elle exprima le désir de rentrer en Europe. Pierrot s'y refusa. Alors une haine sourde, aggravée par le terrible mal qui la minait, l'obséda. Elle n'était plus qu'une pauvre loque, près de la tombe et rêvant d'entraîner dans la mort celui qui la faisait tant souffrir. Et elle eut cette atroce pensée : mêler aux aliments de celui qui la délaissait les germes de son mal — et cela au moyen de ses crachats.

Mais les effets de cette affreuse vengeance étaient lents à venir. Elle hâta le tragique dénouement qu'elle souhaitait par trois pastilles de chlorure de mercure...



C'est, plus tard, sur un petit carnet de notes, que l'on trouva l'aveu de son dessein hallucinant — et de son crime.

Mais c'est à San Fernando, dans l'une des trois usines à femmes, que Solange, l'ancienne fille d'amour de Pierrot me rapporta cette pathétique et frémissante histoire...

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.

Reportage photographique DÉTECTIVE
MARCEL MONTARRON



SIR ERIC THOMAS

Le plus grand ASTROLOGUE - contemporain dont les prophéties ont étonné le monde vous offre

GRATUITEMENT

l'Etude personnelle de votre Horoscope

Avec l'horoscope il vous enverra vos jours et nombres de chance, vos couleurs, gemmes et parfums bénéfiques. En plus, il vous établira GRATUITEMENT selon votre nativité une Amulette chaldéenne irradiante.

Vous aussi vous pouvez

GAGNER AUX LOTERIES

Ne laissez pas passer

FORTUNE et BONHEUR

Sir Eric THOMAS vous fait cette offre exceptionnelle pour combattre la souffrance et le malheur qui affligent l'humanité.

Ne tardez pas à lui envoyer vos noms, adresse et date de naissance. Joignez 3 frs en timbres pour frais d'envoi et d'écritures.

SIR ERIC THOMAS (Serv. 11.)
15, Rue de la Pépinière, à PARIS-8^e.

N.-B. Sir Eric THOMAS n'est pas un devin, mais un astrologue scientifique. Ses éminentes études lui ont valu d'être le collaborateur des grands journaux du monde entier.

Connaissant les origines du malheur, je sais secourir les malheureux.

MAUX D'ESTOMAC & CONSTIPATION

Soulagé en quelques jours à 76 ans Monsieur V. H., d'Amiens (Somme), qui a fait un essai de la Poudre Macléan, a été agréablement surpris des résultats obtenus et voici ses propres paroles : « Je souffre de l'estomac depuis 30 ans et de la constipation depuis toujours. J'ai fait usage de bien des remèdes et vu mon âge (76 ans) je ne croyais à aucune guérison possible. Cependant, j'ai voulu essayer la Poudre Macléan et je dois vous dire que j'ai été surpris du soulagement qui s'est manifesté quelques jours après. J'étais obligé de me lever toutes les nuits pour prendre de la poudre et maintenant je ne me lève plus et je vais à la selle tous les jours. »

Il est donc dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent de troubles gastriques d'essayer la Poudre Macléan dont la formule a été découverte par un spécialiste bien connu. Ce remède procure un soulagement marqué et immédiat dans les cas d'acidité, aérologie, digestions difficiles et même ulcères. Demandez immédiatement à votre pharmacien un flacon de Poudre Macléan portant la signature ALEX-C-MACLEAN

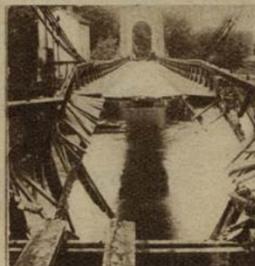
CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Noble et bon, Victor Hugo adorait les enfants.

Lundi A Hautmont, en Flandre, on arrête le peintre André Kaminski et son amie. Ils martyrisaient la petite Hélène, fille du peintre, un enfant de quatre ans ! Les deux misérables sont en prison. Mais ils n'y resteront pas. Après une ridicule condamnation, ils seront remis en liberté, jouiront indignement de la vie, et même, ils seront débarrassés de leur souffre-douleur, qui sera morte d'ici là, vu le lamentable état dans lequel on la leur a reprise, ou confiée à l'Assistance publique. De toute façon, pour la pauvre gosse, une existence brisée. Quant à eux, qui sont jeunes, ils pourront encore être heureux, et qui sait ? avoir d'autres enfants. Eh bien ! c'est un affreux scandale. On m'affirme que l'opinion s'émeut des crimes répétés contre l'enfance. Mais ce ne sont pas les verdicts de Cours d'assises et les jugements de magistrats qui en témoignent. Ah ! posséder la voix tonnante de Victor Hugo pour légitimer cette insensibilité ! Car il était noble et bon, cet immense poète, et la preuve, c'est qu'il adorait les enfants.



Le pont s'écroula et le camion tomba dans l'Yonne.

Mardi A Villavallier, il y a un pont sur l'Yonne. Un camion s'y engage. Le pont s'écroule. Le camion est dans la rivière par cinq mètres de fond. Ses conducteurs sont morts. Je ne dirai pas : « Ce n'est rien, c'est un camion qui se noie ! » Mais le pont était interdit aux voitures de plus de 4.000 kilos. La gardienne devait constamment intervenir pour arrêter les lourds véhicules qui s'obstinaient, malgré des signaux très évidents, à emprunter ce passage. Ce qui devait arriver est arrivé. Toute la question des camions tient dans ce dramatique accident. Les camions n'acceptent pas d'être des camions. Ils roulent à des vitesses folles, tiennent la chaussée comme des voitures légères, gambadent avec des grâces d'hippopotame folâtrant parmi les gazelles, et quand ils rencontrent un pont fragile ils s'y engagent avec l'aimable inconscience d'un cycle-car. Un poète moraliste en eût fait autrefois un apologue sur le lièvre et l'éléphant. La moderne l'intitulera : La Rosegarni et le poids-lourd. Mais hélas ! ce n'est pas une fable.



Francis Taillard fut assailli rue du Delta.

Mercredi Il est trois heures du matin, rue du Delta. Francis Taillard, précédé à cinquante pas de deux commis, se dirige vers le garage où est remise la camionnette avec laquelle, chaque jour à l'aube, il se rend aux Halles. Il porte une sacoche qui contient douze mille francs. A ce moment, une auto, rasant le trottoir, s'arrête à sa hauteur. Un homme en descend, revolver au poing. Au même instant, quatre mains s'agrippent aux épaules de Taillard et le happent à l'intérieur de la voiture. L'homme au revolver saute sur le marchepied, la portière claqué, et l'auto démarre, tous feux éteints. Délesté de sa sacoche, Taillard fut rejeté, comme un colis, sur la chaussée, porte d'Aubervilliers. Il était indemne. L'un des ravisseurs avait bien demandé s'il était utile de « le boussiller », mais les autres jugèrent la chose superflue. Ces gangsters n'ont pas l'estomac de Scarface. Mais c'est une chance que Taillard n'appartienne pas aux « Croix de Feu », car on n'eût pas manqué de nous reparler de l'affaire Prince !



Des manifestants lapidèrent le « Petit Journal ».

Judi Vous rappelez-vous la scène de ménage épique des Boulingrin ? Mme Boulingrin vient de louer une balle dans les fesses de l'infortuné des Rillettes : « Ah ! tu tires ? crie Boulingrin, eh bien ! je casse la glace ! tu casses la glace ? riposte madame, eh bien ! je casse la pendule ! — Ah ! tu casses la pendule ? rugit monsieur, eh bien ! je casse tout ! » Les jeunes excités qui sont allés jeter des pierres dans la devanture du Petit Journal parce que le gouvernement avait été mis en minorité me font penser aux explications conjugales de l'aimable Boulingrin et de sa charmante épouse. Quand un ministre est un pouvoir, eux et leurs directeurs de conscience n'ont de cesse qu'il ne soit mis par terre. Quand il y est, leur colère est telle qu'il faut absolument qu'ils cassent quelque chose. Car je voudrais bien qu'on me donnât une raison logique de leur équipée, et en quoi des jets de pierre constituent un argument, même politique. A moins qu'ils n'aient été envoyés là par le syndical des vitriers en chômage...



Le Polonais Eokowsky et sa complice Irène Michalok.

Vendredi Le Polonais Eokowsky et sa compatriote Irène Michalok arrêtent un taxi, porte de Charenton, sur le coup de une heure du matin. Ils se font conduire à Vincennes. Parvenus à destination, ils descendent de voiture, examinent le compteur, qui marque une quinzaine de francs, puis se livrent, dans leur langue, à une conversation animée, qui intrigue quelque peu le chauffeur. A la fin, Eokowsky fouille dans sa poche, et le chauffeur, rassuré, avance la main en souriant. Mais ce n'est pas de l'argent qu'avance le Polonais. Le chauffeur n'eut que le temps d'embrayer et de prendre le large : trois coups de revolver claquaient sans l'atteindre. Son agresseur fut retrouvé quelques instants plus tard, dans le bois de Vincennes, par les gendarmes. On lui demanda si c'était le voisinage du Polygone qui lui avait suggéré l'idée d'une exécution sommaire. Mais il répondit : « Je n'avais pas d'argent. Alors, plutôt que de ne rien lui donner, comme il me réclamait quinze balles, je lui en ai allongé trois. »



Même sur les passages cloutés il faut faire attention.

Samedi Débouchant de la rue Saint-Maur, le chauffeur d'un camion, pour éviter une autre voiture, donna un brusque coup de volant, vint cueillir au beau milieu d'un passage clouté un malheureux piéton et l'écrasa contre les soubassements d'un magasin. Selon les témoins de l'accident, la victime aurait pu éviter son tragique sort, si elle ne s'était pas obstinée à franchir le passage d'une trop lente démarche, à l'apparition du camion. Je n'innocente pas celui-ci, on l'imagine. Mais je voudrais qu'instruits par les nombreux accidents de ce genre, les piétons comprennent que les clous ne constituent pas un abri invulnérable. Il faut toujours compter avec l'imprévu : un dérapage, des freins qui se cassent, un coup de volant malencontreux. Trop de piétons semblent prendre plaisir, entre leurs haies de clous, à narguer l'automobiliste dont on ne songe pas assez qu'il n'est pas toujours maître de sa voiture. Et quand on leur recommande la prudence, ils vous répondent en ricanant : « Des clous ! »



M. Paganon, notre nouveau ministre de l'Intérieur.

Dimanche Il faut décidément se garder, dans les jours que nous vivons, de faire trop vite le panégyrique d'un ministre. Entre le moment où j'écrivais l'article qu'on a lu la semaine dernière, me félicitant de voir M. Fernand Bouisson à l'Intérieur, et celui où il a paru, quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées : cependant, M. Bouisson n'était déjà plus en place. Le sage qui tournait sept fois sa langue dans la bouche avant de parler aurait à peine eu le temps d'achever la dernière circonvolution : à la septième fois, les ministres tombèrent. Aussi, avant d'entonner le los de M. Paganon, qui succède, place Beauvau, à M. Bouisson, j'attendrai davantage... J'attendrai que les Chambres soient en vacances. Mais déjà, vu les récents événements, laissez-moi me réjouir que ce ministre qui, pas plus que son prédécesseur, n'est une mauviette, et qui a de fortes qualités, soit, de surcroît, ingénieur-chimiste. Car le gouvernement de la France devient chaque jour une chimie plus compliquée.

GNOME RHONE

PRÉSENTE SA
350 cc
4 VITESSES
MODÈLE 1936

CHASSIS EN ACIER EMBOUTI.
BLOC-MOTEUR
A SOUPAPES LATÉRALES



34, RUE DE LISBONNE - PARIS (VIII^e)

DÉTATOUÉZ-VOUS VOUS MÊME
RAPIDEMENT - SANS DOULEUR avec le
DÉTATOUÉUR VARVIL. Méthode scientifique ne laissant aucune cicatrice. Envoi discret contre remboursement : 100 fr. Résultat garanti. Renseignements gratuits : Docteur GAUCHON, Pharmacien, 201, Faubg. Saint-Denis, PARIS-X^e

C.-L. VIGNON

LA NOUVELLE INITIATION SEXUELLE

Le préjugé sexuel. L'acte sexuel. La volupté, source d'intelligence. Le sexe, moyen de domination. Le culte de l'amour physique. L'onanisme. Les perversions sexuelles. L'avortement. Maladies et moyens de préservation. La liberté sexuelle. Initiation sexuelle des enfants. Ce qu'on doit savoir avant et après le mariage. 350 pages, format 14x23, couverture illustrée, planches nombreuses. 22 francs franco à la Librairie « Sapiens », 4, impasse Sainte-Léonie, Paris (14^e).

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément en PENDULETTE

La montre 2 usages
Brevetée S. G. D. G.
Garantie 5 Ans

20 FR et 26

Sans dispositif pendulette, poche 18 Frs et bracelet 23 Frs
Envoi contre remboursement - Echange admis
E V JAMS - Morteau près Besançon
Dépôt à PARIS : 75, Rue Lafayette

FOU-LOU TALISMAN CHINOIS

donnant RICHESSE et PROSPÉRITÉ



RICHESSE et PROSPÉRITÉ

Or, l'influence des signes FOU (Richesse) et LOU (Prosperité), s'est révélée aux Chinois depuis des millénaires et beaucoup les évoquent journalièrement ou les portent de façon courante, brodés ou gravés sur de nombreux objets. Les porter sous la forme où ils sont reproduits ci-contre, c'est se mettre constamment sous leur bienfaisante influence, s'assurer le BONHEUR par la RICHESSE et la PROSPÉRITÉ, le succès dans les entreprises, les gains, etc. Nombreuses attestations de gagnants des derniers tirages. Cet élégant BIJOU, de fabrication parfaite, est offert en 3 modèles vieil or : La Régence (Frs. 15). Broche ou Clips (Frs. 12). Franco recommandé contre mandat-poste ou chèque postal (Ch. Post. PARIS 1866.60) adressé à l'éditeur :

GERMAIN

53, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (XI^e)

25 fr. le Cent, adres. à cop. main et gr. g. à Corr. Sans frais. Ets SPIREX, Biarritz

SAGE-FEMME 1^{re} cl. Discr. absolue 92, r. St-Lazare, Paris.



vous serez très vexé

de tacher avec votre tête grasse le fauteuil où vous étiez assis en visite... Vous éviterez cet inconvenient en employant le Bakerfix brillantiné qui vous fera une coiffure impeccable sans graisser ni casser vos cheveux. En vente partout.

BAKERFIX Brillantiné

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance) Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remedés WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 ES), Londres W

FAITS DIVERS

LA FIN DE LADY CHATTERLEY



Le berger Mitchell (ci-dessous) assista de loin aux préparatifs et au suicide de Mrs Rattenbury.

London (de notre correspondant particulier.)

QUAND elle apprit que le chauffeur Stoner, son amant, était condamné à mort par le tribunal de Old Bailey, Mrs Rattenbury — la nouvelle Lady Chatterley — poussa un cri de douleur. Elle s'évanouissait. La voiture dans laquelle ses derniers amis la firent monter l'emmena dans une clinique où l'on soigne les maladies nerveuses. Ses larmes ne tarissaient pas. Si elle était libre, au regard du monde, elle ne se pardonnait pas d'avoir causé la mort de son amant ; elle était prisonnière à jamais de son remords.

Toute la nuit, elle hurla : — J'attendrai toute ma vie la voix du juge qui le condamnerait à mort. Et c'est mon avocat qui en est la cause. Pourquoi m'a-t-il ordonné de dénoncer Stoner ? Il était si jeune. Pitié !

Elle ne pouvait dormir. Elle écrivait sans fin des lettres à Stoner et les faisait porter à la prison. On lui disait, sans qu'elle parût entendre, que son amant serait gracié, que des pétitions favorables circulaient déjà dans toute l'Angleterre.

— Il sera jeune encore quand il quittera la prison, lui disait-on.

— Jeune, et nous nous retrouverons, répétait Mrs Rattenbury, comme en un rêve.

Le lendemain, elle parut se reprendre ; elle demanda son exécutif. On le lui accorda, à condition qu'elle acceptât de rester sous une surveillance stricte.

Elle promit. Que lui importait les promesses. Sa décision était prise. Son châtiement volontaire allait commencer.

Dans la matinée du mercredi 5 juin, une Londonienne l'aperçut dans le wagon-restaurant qui l'emmenait jusque

dans sa ville. Elle quitta le train, passa très vite dans la rue qui conduit à Christchurch.

Un peu plus tard, Charles Mitchell, un berger qui gardait un troupeau dans la campagne, aperçut au bord d'un étang une femme assise ; elle fumait ; elle écrivait. Quand elle eut terminé, elle tira un couteau de son sac. Le berger pensa qu'elle allait couper des roseaux et des fleurs.

Elle se dressa, rejeta son manteau de fourrure, se frappa à la poitrine et se jeta dans l'étang.

Elle s'enfonçait lentement. Le berger accourut, lui tendit son manteau pour qu'elle pût s'en saisir, comme d'une bouée. Elle paraissait ne rien voir. Le sang jaillissait de sa poitrine, rougissant l'eau.

Le berger Mitchell appela des paysans en renfort. Il était trop tard. Quand le corps de Mrs Rattenbury fut couchée parmi les fleurs et les herbes, tout était fini.

Elle s'était frappée avec une énergie féroce. Peut-être était-ce pour prouver qu'elle avait menti en accusant Stoner, pour prouver qu'elle avait une assez grande force pour avoir frappé son mari.

La police a saisi ses dernières lettres. La dernière pensée de Mrs Rattenbury a été acte de pitié et d'amour pour Stoner, que, jusqu'à la mort, elle a pensé à arracher au bourreau.

Avec ces lettres, se trouve la dernière chanson, que la fatale et tragique amante composa avant le drame.

Elle écrivait :

Par quelle erreur vous ai-je aimé ?

Et à présent je m'éveille dans la terreur et l'angoisse !...

Le héros de cette chanson, c'est encore Stoner ; Stoner, l'assassin de Rattenbury, qui, depuis sa condamnation, est entou-

ré d'une auréole ; Stoner, qui a refusé d'accuser sa maîtresse, Stoner, gentleman et « bon sport », qui a courageusement assumé toutes les responsabilités du crime de lady Chatterley...

Le bourreau apprête déjà la corde qui l'élevra au-dessus des souffrances de la terre. L'exécution pourrait avoir lieu le 18 juin, affirme-t-on, si la grâce n'intervient pas.

La grâce de Stoner ? Toute l'Angleterre la réclame. Toute l'Angleterre en appelle au verdict sévère du juge Humphreys.

Stoner, indifférent à tout ce bruit, se prépare à la libération dernière. A la mort, qui lui ferait retrouver, bientôt l'attirante, la perverse lady Chatterley de son rêve, la démoniaque Mrs Rattenbury.

John BERBY.



Mrs Rattenbury (ci-dessus) avait été conduite dans une clinique, par des amis.

CE QUI SE JUGE

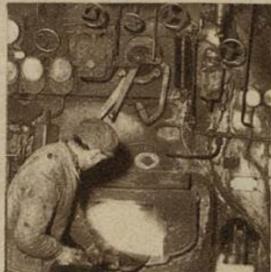
Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Louis Carré était souvent rond et lorsqu'il avait bu, il rendait la vie infernale à sa maîtresse, Cécile Leclerc. Celle-ci était la fille de la seconde femme d'un brave ouvrier monteur en chauffage central, honorablement connu dans son quartier, Paul Jamais. Celui-ci considérait Cécile comme sa propre fille et Louis Carré était, à ses yeux, son mari, car son cœur simple ne se préoccupait pas de subtiles distinctions familiales. Au reste, Cécile n'avait-elle pas eu trois enfants au cours de sa liaison ? Liaison malheureuse pourtant, puisque Louis Carré battait la pauvre femme comme plâtre et la privait de tout, au point qu'elle fit au président Peyre cet aveu émouvant : « Auprès de lui, je n'ai jamais connu la bonne vie. » Un jour, excédée, elle partit emportant sur son bras son dernier né et se réfugia chez son beau-père, Paul Jamais. Louis Carré l'y poursuivit la menace aux lèvres. Alors, Paul Jamais l'abattit de deux balles de revolver sans plus d'hésitation que n'en eurent les jurés de la Seine pour l'acquitter.



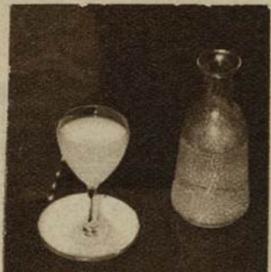
Paul Jamais a été acquitté par les jurés de la Seine.

Mardi Maurice Volluet, quarante-deux ans, mécanicien aux chemins de fer et demeurant à Brou-sur-Chantereine, dans la Seine-et-Marne, le 10 mai dernier, au cours d'une scène familiale provoquée par des écarts extra-conjugaux, avait d'abord tenté de tuer sa grand-mère âgée de quatre-vingt-quatre ans, sans doute dans le pieux dessein qu'elle ne soit plus témoin de spectacle de cette sorte toujours pénible à son âge. Puis, pour mettre un terme aux discussions conjugales, il avait bel et bien poignardé sa femme. Il avait été écroué à la suite de ce drame, à la prison de Meaux. Or, l'autre nuit, vers 1 h. 30, un surveillant de la maison d'arrêt le découvrit, au cours d'une ronde, pendu au barreau du vasistas. Il était mort. Pour arriver à ce résultat, il s'était servi de son drap de lit qu'il avait coupé en lanières. Ayant un différend avec sa femme, il avait préféré la tuer que d'en saisir les tribunaux. Ayant à répondre de son acte, il aimait mieux se faire justice. C'était, à la vérité, un homme qui avait le goût de régler toutes ses affaires lui-même.



Le mécanicien Volluet se pendit à la prison.

Mercredi On sait que le pastis, qui est un breuvage délicieux, au goût excellent, sinon pour l'estomac, ne figure pas dans la nomenclature des apéritifs reconnus par les pouvoirs publics. Mais à Marseille, dans les bars, on en boit tout de même. Ainsi, au paradis, la pomme ne figurait pas parmi les desserts autorisés, ce qui n'empêcha pas Eve de la croquer. Sous ce rapport, les bars de Marseille sont de petits paradis. Quatre ingénieurs compères avaient résolu de profiter de cet état de choses. Trois d'entre eux pénétraient dans un bistrot, graves comme des inspecteurs des fraudes, et faisaient un prélèvement. Puis ils s'en allaient en disant qu'on aurait de leurs nouvelles. Alors, le quatrième larron faisait son apparition et promettait d'arranger tout, moyennant une petite somme. Aymard et Touarelli, les deux chefs de la troupe, ont été condamnés à 8 et 5 mois de prison. Car la justice ne badine pas avec les histoires de pastis ; surtout lorsque, comme jusqu'à ces derniers jours, elle avait à sa tête M. Pernot.



Le pastis, breuvage délicieux, inspira les escrocs.

Jedi Deux avions ont survolé Paris, lançant des tracts de la Fédération des Contribuables, tracts qui sont tombés notamment aux abords de la place de l'Opéra, dans les parages des grands boulevards, dans le troisième arrondissement et sur Vanves, Gentilly et Courbevoie. Il vaut mieux laisser tomber des feuilles de papier que de jeter des bombes ou même simplement des pots de moutarde. Aussi l'alerte n'a pas été vive. On n'a pas eu besoin de faire appel à la défense passive, ni de mettre en marche les sirènes. Le soir, vers dix-neuf heures, le service de police de l'aérodrome d'Orly surprenait un aviateur, M. Hérissé, au moment où il s'appropriait à placer dans un avion un paquet de ces mêmes tracts. M. Hérissé sera sans doute poursuivi. Sous quel motif ? Pour propagande contre la sûreté de l'Etat ou pour contrevention à l'arrêté préfectoral qui interdit le jet de papier sur la chaussée et qui veut qu'on les dépose dans les corbeilles placées à cet effet ? Ce qui est un exercice particulièrement délicat lorsqu'on est en avion.



Deux avions lancèrent des tracts sur la capitale.

Vendredi M. René Renoult, ancien garde des Sceaux, a comparu devant la Justice. Ce procès se trouve assez bien résumé dans la déclaration du sénateur Lisbonne qui a dit : « On peut estimer souhaitable qu'il y ait incompatibilité entre la profession d'avocat et le mandat parlementaire. Mais c'est là une question d'ordre législatif qui ne regarde pas le jury. » Ça a été l'avis de celui-ci qui a acquitté René Renoult, tout en émettant le vœu que le Parlement, au plus tôt, décrète l'incompatibilité. Je regrette qu'on n'ait pas retenu mon projet d'affichage des prix dans les cabinets d'avocat, comme on le fait chez le coiffeur ou chez le boucher. Car les prix exigés par M. René Renoult, montrent que la vie chère se fait sentir au Palais. Le client serait rassuré si, en arrivant chez son avocat, il voyait inscrit sur un beau tableau : « Acquittement : dix mille francs ; non-lieu : quinze mille ; forfait à partir de cinq mille. » Et il ne serait pas impossible que, la concurrence aidant, s'ouvre un rayon d'avocats prisonniers.



Justice fut rendue par le jury à M. René Renoult.

Samedi C'est en quelque sorte une histoire de recordman. Charles Fabrège, peut-être sans le vouloir, mais par la force d'un tempérament remarquable, totalise à l'heure actuelle dix-sept condamnations et soixante-quatre mois de prison pour divers délits : vol, mendicité, vagabondage. Il est vrai qu'il a soixante-quatre ans. Mais vous remarquerez que, s'il est facile, avec un bon crime, de prendre vingt ans de travaux forcés, Charles Fabrèges s'est spécialisé dans des délits qui entraînent que des peines faibles, et qu'en somme, négligeant la vitesse, il fait plutôt une course d'endurance. Eh bien ! il a gagné, sinon le ruban bleu, du moins le coquetier. En effet, comparant devant le tribunal de Metz pour vol et grivèlerie, il a été condamné à six mois de prison. Comme il n'est plus reléguable, en raison de son âge, le tribunal a décrété contre lui l'interdiction perpétuelle de séjour. Chassé ainsi de façon symbolique du monde des humains, Charles Fabrèges n'a plus qu'à espérer une petite place dans un monde meilleur.



Le tribunal de Metz a condamné Charles Fabrèges.

Dimanche La beauté n'a pas de prix. C'est ce que vient de justement décider une fois de plus le tribunal correctionnel d'Avignon. Mlle Bonnet, belle danseuse de l'Opéra, se rendait de Nice à Paris par la route, le mois d'août dernier, lorsqu'elle fut victime, près de Courthézon (Vaucluse), d'un accident d'auto à la suite duquel elle perdit sa chevelure, conservée très longue, et dut subir une opération au pied. Elle réclamait des dommages-intérêts, pour son pied d'abord, ainsi qu'on le conçoit, le pied constituant, si l'on peut dire, la cheville ouvrière d'une danseuse. Elle en demandait aussi pour sa chevelure, car cette étoile avait des cheveux de comète. Après de longs débats, le tribunal correctionnel d'Avignon a accordé à Mlle Bonnet, en réparation du préjudice physique subi, une somme de 254.000 francs. Ce jugement a été prononcé avec les attendus nécessaires. 254.000 francs pour une chevelure, le responsable va y trouver un cheveu.



Danseuse à l'Opéra, Mlle Bonnet ne peut plus danser.

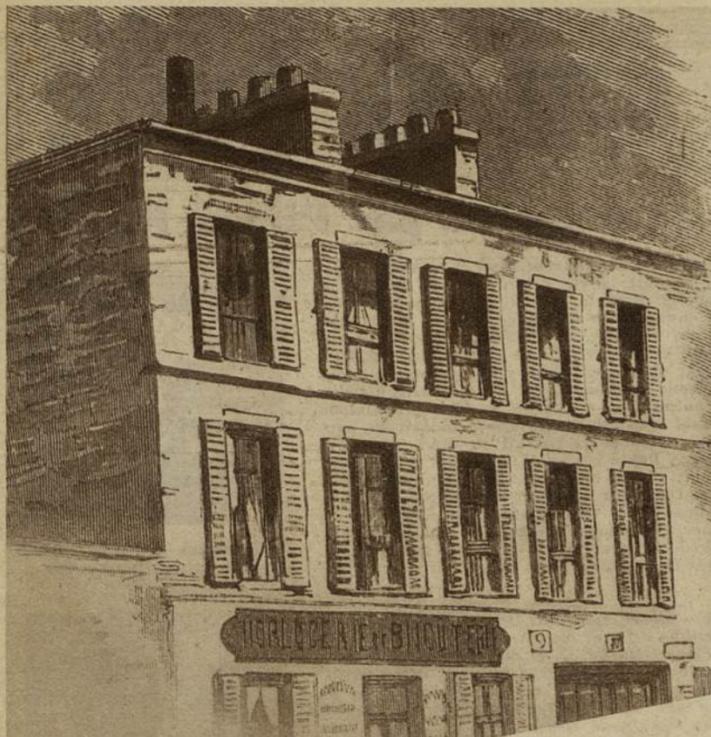
ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES.....	1 an	6 mois
ÉTRANGER (TARIF A).....	65. »	35. »
ÉTRANGER (TARIF B).....	85. »	45. »
	100. »	55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Défactive"



ma condamnation, jurant qu'il était vaincu autant que n'importe qui, de mon innocence, que, rentré à Paris, il s'occupait de moi, qu'il verrait le ministre de la Justice, qu'il amènerait l'opinion, qu'il obtiendrait la révision de mon procès, etc., etc. Je l'ai remercié, mais j'étais sceptique. Ses beaux discours avaient quelque chose, je ne sais quoi, qui sonnait faux. Ses promesses me paraissaient trop chaleureuses pour être sincères, et puis, on me les avait faites si souvent ! Bref, je n'espérais rien de cet homme. Seulement, je ne m'attendais pas non plus à ce qui est arrivé.

Mor. — Qu'est-il arrivé ?

PEL. — C'est extravagant. Sur cette entrevue, pourtant bien simple, bien calme, il a brodé tout un roman. Il m'a représenté comme une espèce de fou qui, la nuit, tout seul, en proie au remords, hurle des phrases incohérentes et mélodramatiques, comme un personnage de l'Ambigu. (Il fixe sur moi son froid regard, qui s'imprime d'une amère pitié, comme s'il venait de tou-

Pel, l'horloger de Montreuil, était à la Nouvelle depuis trente-cinq ans. Condamné à perpétuité, ni grâcié, ni libéré, il était cependant libre. C'était l'un des derniers concessionnaires survivants de la Pénitencière.

GRAND REPORTAGE
par
Alain LAUBREAUX

APRÈS

III. — CONFIDENCES DE PEL

PEL, quand je l'ai vu, avait quatre-vingts ans. Il était à La Nouvelle depuis trente-cinq ans, et à Bourail depuis plus de vingt-cinq. Ce sont des chiffres à vous donner froid dans le dos. Condamné à perpétuité, ni grâcié ni libéré, il était cependant libre. Soumis au contrôle et à la surveillance de la Pénitencière, c'était l'un des derniers concessionnaires survivants, c'est-à-dire que, forcé subissant sa peine, il avait, néanmoins, le droit d'aller et venir à sa guise dans Bourail, et d'y exercer son métier. Il payait loyer et patente. Les gens du pays lui confiaient leurs montres et leurs pendules. Des enfants, des fillettes en fleurs, pénétraient chaque jour dans sa boutique. On entendait leurs petites voix :

— Bonjour, m'sieu Pel. Je vous apporte le réveil à papa, qui s'a détraqué.

— Merci, ma mignonne, répondait le vieillard de sa voix chevrotante. Pose ça là. Tu viendras le chercher demain.

Parfait condamné, au sens administratif du mot, sa bonne conduite lui avait valu de ne pas moisir dans la chicurme de l'île Nou. Le régime de la régénération scientifique était alors en honneur. Un gouverneur magnanime, le vice-amiral Pallu de la Barrière, avait inventé un système de colonisation par le Bagne tout à fait chouette. Tout forcé qui en formulait la demande devenait propriétaire foncier, agriculteur ou commerçant. On lui donnait des terres, des outils, une maison. On lui donnait même une femme. La cérémonie des « fiançailles » avait lieu dans un kiosque du quartier des condamnés, sous les yeux d'une religieuse préposée à la garde des femmes. Les promiscuités, assassins et avorteuses, s'examinaient un instant, puis, quand ils s'étaient trouvés réciproquement « girons », on les mariait en grande pompe, par devant le maire et le curé. Il n'avait tenu qu'à Pel, après avoir frôlé l'échafaud sous l'effroyable accusation d'avoir empoisonné et fait disparaître quatre femmes, d'en prendre une cinquième, avec le concours et la bénédiction de l'Administration. Mais Pel, que les événements avaient peut-être rendu misogyne, refusa le cadeau. Depuis trente-cinq ans, il vivait solitaire.

on comprenait que cet homme, fût-il cent fois innocent, devait être condamné.

Je m'avançai :
— Monsieur Pel ?
— C'est moi.

Il parlait bas, du ton doux des hommes de science, qu'aucune controverse ne peut émouvoir et qui, au milieu des pires orages, développent à voix égale les raisons de leur tranquille certitude. Je me nommai.

— Vous m'avez écrit, il y a quelque temps, lui dis-je, une lettre qui m'a donné envie de vous connaître.

— Certainement, me répondit-il. Donnez-vous la peine d'entrer.

Tout était propre et râpé dans la pièce où je pénétrais, semblable au froid sanctuaire des vieilles filles qui passent leurs journées à frotter les meubles. Au-dessus d'une table ovale où traînaient, sur un tapis vert, une loupe, une peau de chamois et des ressorts d'horlogerie, une suspension arrondissait le ventre de sa lampe de porcelaine.

Nous échangeâmes d'abord des propos sans intérêt, comme cela se passe entre tout le monde, dans tous les lieux de la terre, puis cette étonnante conversation se déroula :

Moi. — Je conçois d'autant mieux que vous m'avez écrit cette lettre qu'il y a, entre l'affaire Landru et la vôtre, une certaine analogie...

PEL. — Je ne sais pas. Landru est peut-être coupable.

Moi. — Les journaux affirment qu'il l'est.

PEL. — Ah ! les journaux !

Moi. — Oui, évidemment, et votre lettre...

PEL. — Non, ce n'est pas à vous que je pense quand je dis : « Ah ! les journaux ! »

Ce qu'on écrit à Nouméa sur Landru n'a aucun intérêt. C'est là-bas, en France, qu'ils font leur mauvaise besogne.

Moi. — Vous avez eu à en souffrir ?

PEL. — C'est si loin ! C'est si vieux !

Moi. — Il ne faut pas confondre tous les journaux dans la même réprobation. Il y a des journalistes courageux qui ont pris, qui prennent encore la défense des victimes de l'iniquité, et qui soutiennent des causes justes.

PEL. — Citez-m'en un, pour voir.

Moi. — Mon Dieu, sans aller chercher bien loin, et pour nommer quelqu'un que vous avez probablement vu lorsqu'il est venu en Nouvelle-Calédonie, il y a Jacques Dhur...

PEL. — J'aurais parié que vous alliez prononcer ce nom.

Moi. — Il a fait une retentissante enquête sur le Bagne. Il a fait réhabiliter Danval.

PEL. (Il a un petit rire sarcastique, étrange, comme une toux sèche, mais son visage demeure d'une immobilité absolue. Puis :). — Vous êtes jeune.

Moi. — Bien sûr, je ne connais pas Jacques Dhur. Mais je parle d'un fait public, notoire.

PEL. — Jacques Dhur est un farceur comme les autres. Il se fichait bien de Danval. Cette réhabilitation, ça l'intéressait, lui d'abord, en premier. C'était le couronnement de son reportage. Il lui fallait pour marquer, établir sa propre importance aux yeux du public et de ses confrères. L'amour de la justice, le souci de l'humanité n'entraient pas pour ça dans sa campagne.

Moi. — Pourtant, il l'a faite, et elle a eu un résultat heureux.

PEL. — C'est une chance, voilà tout. Les journalistes sont exactement pareils aux cabotins. Ils écrivent leurs articles comme les autres jouent leurs rôles, en ne pensant qu'à eux, au succès qu'ils auront. Le comédien

leur industrie, je citerai : l'horloger de Montreuil, le fameux Pel, considéré là-bas comme une



Pel, l'horloger de Montreuil, concessionnaire urbain à Bourail.

victime de nos erreurs judiciaires, et le barbier...
C'est l'incarnation de toutes les ignominies et de...

LE B

Depuis trente-cinq ans, Pel vivait solitaire à Bourail. Sa bonne conduite lui avait valu de ne pas moisir dans la chicurme de l'île Nou.

incarne indifféremment le héros ou le traître, comme le journaliste sauve un accusé du bagne ou l'envoie à l'échafaud, avec un enthousiasme égoïste qui n'a aucune racine dans le cœur ni dans la raison.

Moi. — Vous exagérez peut-être un peu...

PEL. — Pas du tout. Tenez, Jacques Dhur, il est venu me voir, comme vous aujourd'hui. Nous avons causé tranquillement, comme vous et moi en ce moment, peut-être une heure ou deux, pas plus. Il avait l'air d'un bon homme, mais pas très intelligent, et manquant de tact. Il m'a parlé de

cher le fond de la sottise humaine. Puis, d'une voix tranquille, avec un grand naturel, il me dit :) Comme ça me ressemble, n'est-ce pas ? Comme c'est mon genre ! (Brusquement, il se lève.) Attendez, je dois avoir conservé cela. Il faut que je vous le montre.

(Pel passe dans une pièce voisine, où je l'entends fureter. Il ouvre un placard et le referme, et presque aussitôt, il revient, tenant à la main quelques journaux au papier jaunissant. Il a chaussé son nez d'un binoche cereté d'or.)

PEL. — Ecoutez ça. (Lisant.) « Dans la blanche maisonnette, c'est comme un bourdonnement, un grondement continu. Des sons étranglés, des exclamations heurtées, parviennent jusqu'à moi. Et d'autres mots, des bouts de protestations, des syllabes de révolte : — ... La preuve !... Oui... la preuve !... Rien... Vous entendez !... Des présomptions !... Ah ! oui ! Des présomptions !... Et on me condamnerait !... C'est Pel, qui parle tout seul, dans la nuit. Les mots sifflent dans sa gorge ; les phrases jaillissent par saccades, sans suite, dans un hachement de paroles. Parfois, dans une explosion de violence rageuse, un jet de périodes. Et, dans un balbutiement de détresse, les mots s'écrasent dans sa gorge, en protestations informulées, en révolte sourde. Cela a quelque chose d'horrible, de déchirant, d'affolant, comme le râle d'un mourant. Pourquoi, aussi, ne peut-on voir dans les âmes, et comment se peut-il que les remords qui torture ou une douleur qui saigne mette dans la voix le même tremblement ? Pourquoi l'homme fourbe qui trompe parle-t-il ainsi qu'un homme sincère ? » (Posant son journal, et me regardant par-dessus son lorgnon.) Quel style ! (Reprenant.) Ecoutez encore :

« Maintenant, on sent comme une douleur roulant dans l'accent saccadé des paroles, une douleur atroce qui lui déchirerait tout le dedans du corps ! » (S'interrompant, les yeux au ciel.) Le dedans du corps ! (Reprenant)... « le dedans du corps. Les mots s'étranglent, dans le gosier sec. La respiration se fait pénible, le souffle est court. Et, comme si l'air manquait, la voix s'éteint, étouffée. Alors, tout à coup, une porte s'ouvre, toute large, et, hale-tant, épuisé, Pel apparaît dans la nuit. La tête un peu en arrière pour mieux respirer, il semble reprendre péniblement haleine, ainsi qu'après un trop long plongeon sous l'eau. Et, dans l'air limpide et calme, plein de la senteur des plantes, un instant encore, tout frémissant d'angoisse, il gesticule, continue à parler, mais d'une voix sourde, indistincte. Et je reste là, les yeux pris, dévorés par la soudaine apparition, ne pouvant en détacher mes regards. Un long temps, Pel demeure songeur, respirant largement la nuit. Soudain, comme sous l'assaut grondant des pensées, il secoue les épaules, et avec un grand geste du bras droit vers le ciel, ricanant, il lance à dents serrées : — Ah ! ah !... la Justice !... Ah !... ah !... » (La lecture est terminée. Pel referme soigneusement son journal, retire son binoche, qu'il pose sur la feuille pliée. Et tout à coup, avec une moue d'écœurement, d'une voix indéfinissable, il ajoute :) Qu'est-ce que c'est que ce romantisme-là ?

Moi. — J'avoue que...

PEL. — Non, mais vous me voyez sortir la nuit sur ma véranda, pour faire ces pitreries et débiter à la face du ciel des tirades de Ponson du Terrail ? Voilà les sornettes qu'ils débitent à leurs lecteurs. A Paris, on a dû me croire tout à fait dingé. Pas étonnant qu'ils aient toujours refusé la révision de mon procès !

Moi. — Cette révision, vous y comptiez ? PEL. (avec une soudaine lassitude dans la voix.) — Ne parlons plus de tout ça, voulez-vous ?

Moi. — Je vous demande pardon.

PEL. — Je lis votre journal. Il est intéres-

sant. Vous faites un effort pour élever l'esprit des Calédoniens, mais c'est un fichu pays et ce sont de pauvres gens. Vous perdez votre temps (1).

Moi. — Je n'ai pas l'intention de m'éterniser ici.

PEL. — Vous allez retourner en France ?

Moi. — Dès que je le pourrai.

PEL. — Vous trouverez de grands changements.

Moi. — Le monde va vite.

PEL. — A qui le dites-vous ? Je vois des autos circuler dans les rues de Bourail et nous avons le cinéma une fois la semaine. Songez que lorsque j'ai quitté la France, Paris était éclairé au gaz, et certaines rues avec des quinquets à huile.

Moi. — La guerre aussi a bouleversé les mœurs.

PEL. — La guerre ! J'avais trente ans en 1870.

Moi. — Vous êtes un contemporain de Clemenceau.

PEL. — Je suis son aîné d'un an. C'est un homme. Il en faudrait beaucoup comme lui dans notre pays. Quelle énergie chez ce vieux Vendéen ! Il y a près de cinquante ans, quand je l'ai vu, j'ai eu le sentiment qu'il jouerait un grand rôle.

Moi. — Vous avez connu Clemenceau ?

PEL. — Il est venu un soir dans un théâtre que je dirigeais.

Moi. — Un théâtre ?

PEL. — Oui, j'ai dirigé, en 1876, les Délassements-Comiques, au faubourg Saint-Martin. On y jouait le vaudeville et l'opérette. J'y ai mangé vingt-cinq mille francs.

Moi. (me levant). — Ne perdez pas courage, vous reverrez la France.

PEL. — J'ai quatre-vingts ans.

Moi. — Justement. La Justice vient tard, mais elle vient.

PEL. — C'est cette pensée qui m'a fait vivre jusqu'ici. Mais l'espoir m'abandonne.

Moi. — Vous êtes encore vigoureux.

PEL. — Je voudrais mourir dans mon village natal de Grandcœur, en Savoie. C'est peu de chose. Pourquoi ne me l'accorderait-on pas ?

Moi. — On vous l'accordera.

PEL. — Non. Ici, on s'est habitué à me voir. Là-bas, avec ma gueule, je ferais peur aux enfants et aux femmes.

Moi. — Au revoir.

PEL. — Non. Adieu.

Moi. — Je reviendrai vous voir.

PEL. — Vous ne reviendrez pas, et je crèverai à Bourail.



Il disait vrai. Il est mort à Bourail, en 1925, emportant avec lui, pour jamais, son terrible secret. Moi-même, j'ai quitté Nouméa en 1921, sans l'avoir revu. Mais quelques jours avant que le paquebot qui m'emportait levât l'ancre, la nouvelle de la condamnation à mort de Landru était parvenue, par câble, dans la colonie. Le lendemain, je recevais ce laconique billet :

Il a eu plus de chance que moi. Bon voyage. Soyez heureux.

Pel, horloger.
Bourail.

(A suivre.)

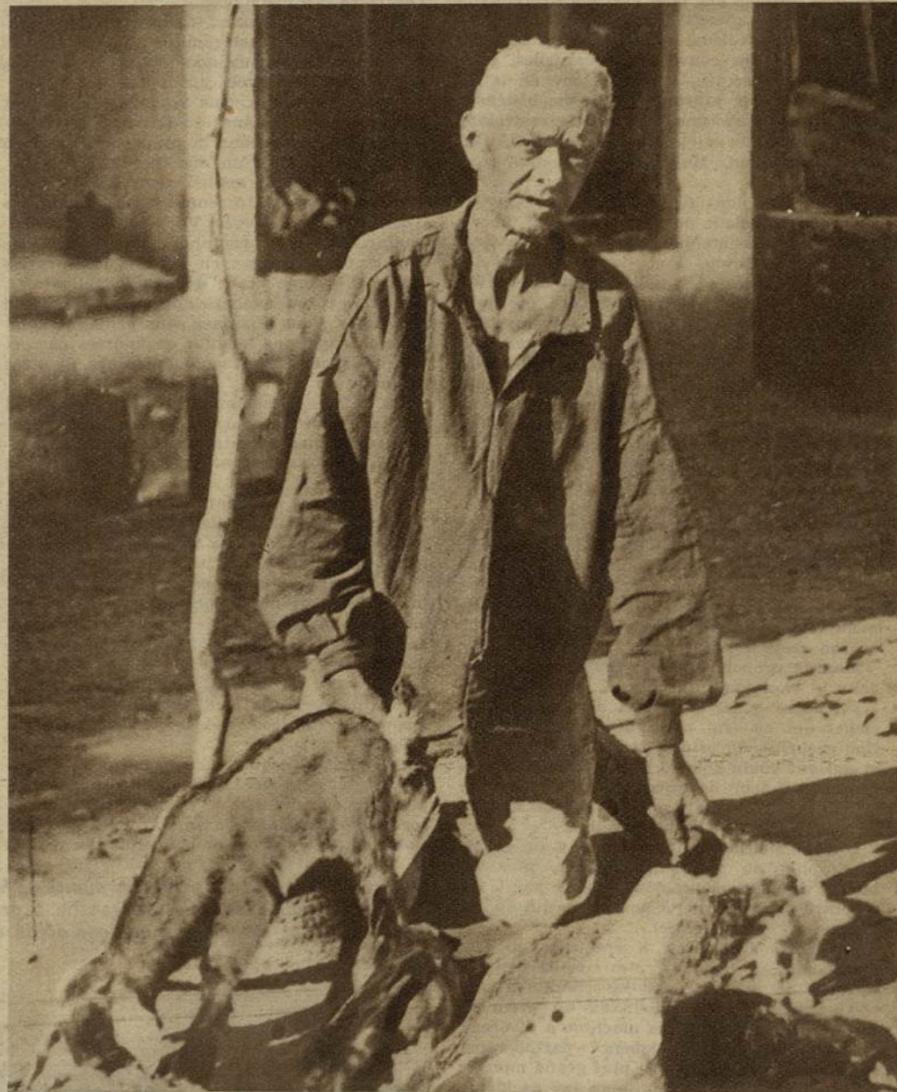
Alain LAUBREAUX.

(1) Je répète ces choses comme elles ont été dites, non pour en faire, on l'imagine, étalage ni vanité, mais parce que je leur trouvais alors, dans la bouche de Pel, comme je leur trouve encore aujourd'hui, dans son souvenir, un accent de savoureuse ironie.

La semaine prochaine :
DES HOMMES LIBRES



La cérémonie des fiançailles avait lieu dans un kiosque du quartier des condamnés sous les yeux d'une religieuse préposée à la garde des femmes.

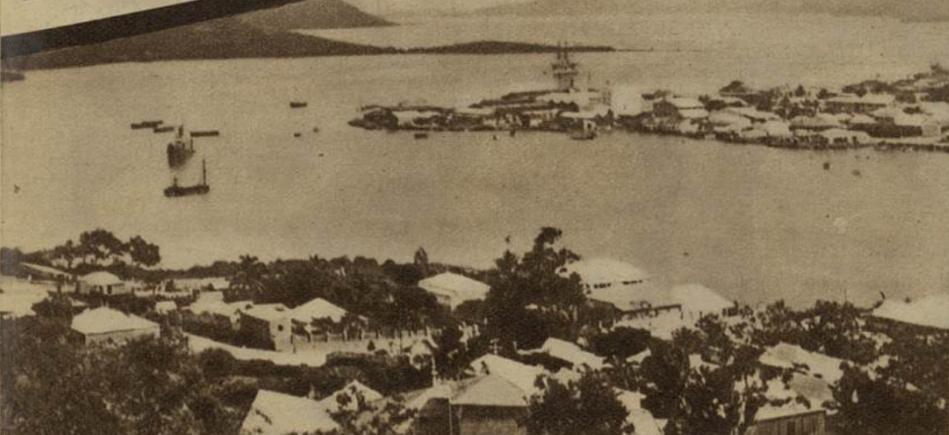


Tout forçat qui en formulait la demande devenait agriculteur ou commerçant on leur donnait des terres, des outils ou une maison.



Les promis quand ils s'étaient trouvés "giron" étaient mariés en grande pompe, par devant le maire et le curé, avec la bénédiction de la "Pénitenciaire".

AGNE



De gauche à droite : M^{les} Madeleine Ferrand, Croce-Spinelli, Lucile Tynaïre, Marthe Huet, Alasnier-Cossier, Landry, Dyvrande-Thévenin et Jacqueline Lang ont toutes conquis, au barreau, des situations particulièrement en vue.

GRANDES VOIX



IX. CES DAMES DU PALAIS (1)

ENTRE mille nouveautés d'abord passées de mode, puis ressuscitées à titre de curiosité, l'an 1900 vit naître la femme avocat. La loi qui autorise la femme à exercer la profession d'avocat est datée du 1^{er} décembre 1900. Comme on disait alors, c'était on ne peut plus « fin-de-siècle » ! Dans moins de quinze ans, le sexe faible pourra célébrer ses noces d'or avec Thémis, en tout bien tout honneur. Et cela présage une bien gracieuse cérémonie.

Pour faire admettre à nos législateurs du Sénat, si pointilleux, comme chacun sait, sur le chapitre des convenances sexuelles, cette innovation discutée, le rapporteur de la loi croyait pouvoir affirmer qu'elle ne bénéficierait jamais qu'à une aristocratie restreinte, une douzaine de sujets d'élite à peu près : l'effectif des neuf Muses ajoutées aux trois Grâces !

Or, et ceci nous fut confirmé naguère par la bouche officielle de M. le bâtonnier Thorp, elles sont présentement au nombre de trois cent soixante-cinq, tout de même que les jours de l'année et les Saints du calendrier.

Aucune avocate n'ayant encore été promue, par décret de la grande presse, aux honneurs de la publicité tapageuse, les gens qui ne fréquentent point les tribunaux sont portés à croire qu'aucune n'en est digne et ne saurait rivaliser avec les ténors de la profession. Lesdits ténors et même les modestes choristes — dont la modestie est souvent bien involontaire — ne font rien pour démentir cette légende.

Sur les trois cent soixante-cinq avocates, il y en a probablement un quart pour qui la robe noire et le rabat n'est qu'une fantaisie, un luxe, un jouet, une coquetterie, un moyen d'attirer l'attention, de décrocher un mari ou quelque chose d'approchant, ou, tout simplement, un ensemble de plus à joindre à la collection vestimentaire.

Mais la proportion est à peu près la même dans le clan masculin.

Un autre quart comprend des jeunes filles riches qui ne sont point nées avec la vocation exclusive du bridge ou des bains de soleil et qui ont voulu donner une signification plus profonde à leur destinée. Quand bien même la vanité y trouverait son compte, on ne voit pas pourquoi on les blâmerait.

L'autre moitié gagne sa vie plus ou moins bien, plus ou moins facilement, plus ou moins vertueusement, mais elle la gagne et, de notre point de vue, à peu près celui du naturaliste, c'est l'essentiel.

Beaucoup d'avocates, à vrai dire, demeurent confinées dans les rôles subalternes. On les voit se presser dans les chambres correctionnelles et les tribunaux de première instance où fonctionne la machine à divorcer, qui favorisent leur éloquence parfois touchante. Elles paraissent en plus grand nombre encore aux lieux où l'on taxe les accidents du travail, parce que presque tous les défenseurs y sont désignés d'office. Mais les hommes jeunes — et même hélas déjà vieux — n'y sont pas rares. En revanche, les femmes auront bientôt la quasi-exclusivité des plaidoiries devant les tribunaux pour enfants. C'est qu'on y plaide gratis. Mais qui donc aurait le cœur de sourire de ces sœurs de charité du barreau ?

Beaucoup ont su, par ailleurs, se faire une place honorable et parfois enviable. Mlle Lucile Tynaïre, pour l'autorité, le cran, la dialectique, l'élégance de la parole, n'a rien à envier aux meilleurs spécialistes du criminel et paraît aux assises avec un éclat incontesté. Une Hélène Landry, devenue la femme et la collaboratrice de M^e Campinchi, aurait pu, si les destinées n'en avaient décidé autrement, briller dans les mêmes emplois.

Dans les loisirs que lui laisse l'excitation à la révolte des prolétaires conscients, M^e Suzanne Lévy, à qui sa splendide chevelure noire et son allure sans apprêt concilient la faveur populaire, plaide devant le tribunal des prud'hommes avec une maîtrise sans défaillance.

Parmi celles qui ont fait une carrière « indépendante », on cite M^e Yvonne Netter, pour son solide savoir. M^e Marthe Huet s'est fait une place enviable, tant au civil qu'au criminel. Sa dialectique adroite, son éloquence dépourvue ont valu à divers inculpés, notamment au chef de la bande qui vola le « Diamant Rose » de Chantilly, une surprenante indulgence. Secrétaire de la « Ligue contre la traite des blanches », elle partage sa vie laborieuse et dévouée entre le barreau et les œuvres sociales.

Mlle Juliette Veiller-Duray, deuxième secrétaire de la Conférence du stage, y a prononcé un discours sur l'affaire Ghandi dont la profondeur et la pertinence ont émerveillé ses confrères des deux sexes.

M^e Jeanne Rospars, femme de M^e Jean-Charles Legrand, est réputée pour les saillies d'un esprit malicieux non moins que pour la solidité de son savoir juridique.

Ces avocates que vous voyez studieusement penchées sur les tomes du Dalloz, à la Bibliothèque, exercent pour la plupart la fonction de secrétaire chez un maître illustre.

Mais on connaît maint exemple de la combinaison inverse. Un jeune avocat, secrétaire d'une avocate... arrivée. Vous souriez ? J'évoquais tantôt le profond changement des mœurs du barreau : en voici la cause principale. Le stage étant désormais obligatoire, tout avocat ou avocate doit débiter comme secrétaire. Vous imaginez sans peine les nombreuses situations inédites engendrées par cet usage. Certaines sont vaudevillesques, d'autres dramatiques.

On a vu — récemment — des cas où l'œil le plus exercé ne pourrait faire la discrimination indispensable entre l'admission d'une secrétaire et l'entretien d'une concubine au foyer conjugal.

Il arrive que ces conflits se dénouent tragiquement. Mais, fort heureusement, dans la plupart des cas, tout se borne à quelques crépages de chignon, dans la plus stricte intimité.

Au Palais, tout se passe décemment, ou presque. Assurément, dans ce temple du bavardage, on ne saurait empêcher les langues de marcher... de courir ! La chronique scandaleuse n'y chôme guère. Si vous prétez l'oreille aux médians, vous recueillerez de belles histoires, qui sont parfois des histoires vraies, et de très laides, qui sont souvent fausses.

Cette jolie fille que vous voyez passer, froide et placide, s'est tirée un coup de revolver en plein Palais, désespérée d'amour pour un de ses confrères. Mais son âme ardente a tourné sa déception au profit de son salut éternel. On

murmure qu'elle porte un cilice sous sa robe — sa vraie robe de femme — et qu'elle pratique l'ascétisme. Tout cela parce qu'elle fait partie du Tiers-Ordre.

On vous en racontera bien d'autres. Le Palais a aussi ses saintes, ses vierges de vitrail. Telle fut la ravissante Mlle Suzanne Saillard, au profil de primitif italien — elle parlait d'ailleurs l'italien à merveille — et dont M^e Cruppi, qui l'épousa, confisqua le charme et la beauté à son profit.

Quelques figures inattaquables traversent tous les commérages sans recevoir d'éclaboussures. Comment, au passage de Mlle Maud Jacobson, pour ne citer qu'elle, n'être pas ému par la pureté d'un tel diamant de sagesse ?

Les plus jolies — et il y en a beaucoup — sont les plus exposées à la malignité. Qu'elles nous excusent de parler d'elles comme des stars ou de reines de beauté. Mais c'est la voix publique, au Palais, qui vante le profil de Mlle Engelman, l'élégante et souple minceur de Mlle Croce-Spinelli, la démarche olympienne de Mlle Alasnier, l'éclat — très Hollywood — de Mlle Mauclair, la blonde chevelure de Mlle Madeleine Nisard, la grâce primautière et la subtilité de M^e Jacqueline Lang, collaboratrice de M^e Philippe Lamour.

Ne dirait-on pas un défilé sur un imaginaire « Pont d'argent » !...

Les indiscrets, qui guettent les décroissements et les croisements de jambes, sur les banquettes des galeries, apprécient le galbe de la blonde Mlle Lange. Enfin, tout le monde convient, je le dis au risque des miens, que Mlle Madeleine Ferrand a les plus beaux yeux du Palais.

Le Palais a aussi ses originales, ses femmes fatales, et même, dit-on, ses femmes damnées... Tirons un voile.

Disons que la plus grosse avocate est la souriante Mlle Alassus, que la plus menue est la toute mignonne Mlle Michel, secrétaire de l'interminable M^e Garçon. Qu'il y a de jolies boîtesuses, comme le long de la rivière, et même des sourdes, ce qui doit leur donner beau-

coup d'assurance. Que Mlle Fanny Parrain, devenue principal clerc d'avoué, joue du violon à ravir — la trahison des clercs ! Que M^e Priou a trois enfants et en attend un quatrième. Que Mlle Delarue a la main leste et la gifle facile. Que M^e Maria Verone est calme et digne comme l'image — idéale — de la justice, mais que son neveu, jeune avocat de talent, s'est offert le luxe de gifler un ancien ministre... On gifle beaucoup au Palais, par le temps qui court.

M^e Beuve-Meray, qui fait de la propagande radicale à la buvette, M^e Kramer-Bach, M^e Moch et M^e Cachin, comme leurs noms le laissent deviner, s'intéressent passionnément à la politique. Mlle Hamel, blonde sévère, se flatte publiquement de n'avoir jamais plaidé une affaire d'assistance...

M^e Alice Dufrene a quitté le barreau pour le théâtre et va plaider contre son directeur — c'était fatal — mais par l'organe illustre de M^e Léon Bérard.

Des sportives ? Mlle Alasnier-Cossier, déjà nommée, fervente de la chasse. N'a-t-elle point fusillé — sans le faire exprès — un notaire et quelques perdreaux ?

Mlle Odette Simon s'est cassé un bras en tombant de cheval. On connaît nombre d'escrimeuses et même une adepte du naturisme intégral, la fine Mlle Erlich. Mais elle ne pratique pas dans le Palais, bien entendu.

Toutes ces historiettes viennent expirer aux pieds de Mme Agathe Dyvrande-Thévenin, présidente de l'Association amicale des avocates, de la Fédération internationale des femmes avocates et magistrats, la seule avocate décorée de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Justice. Ce n'est certes pas auprès d'elle que le chroniqueur friand de potins et de scandales pourrait se renseigner, car elle est toute discrétion et bienveillance. Elle a réussi ce miracle d'être respectée et aimée de toutes ses consœurs... parce qu'elle a donné le plus bel exemple de conscience et de dignité professionnelle.

Et cela suffirait, s'il en était besoin, à justifier le législateur « fin de siècle ».

Roger ALLARD.

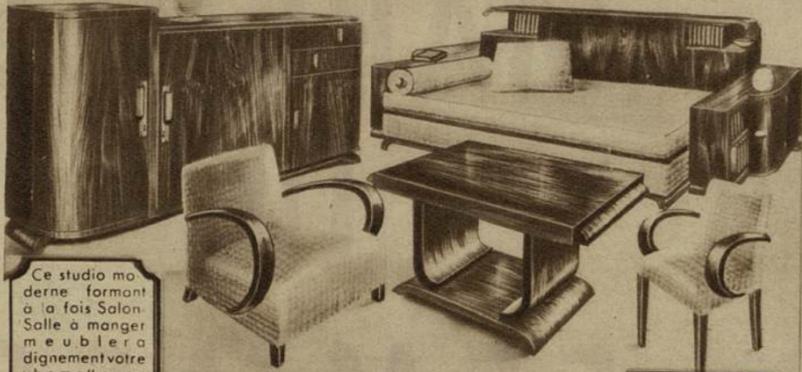
Quand on évoque l'autorité charmante de M^{les} Rospars, Alice Dufrene, Jacobson, Kramer-Bach, Mauclair et Paz (de gauche à droite), il vient immédiatement à l'esprit de comparer tant de grâce à quelque défilé de stars sur un imaginaire « pont d'argent ».



(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n^o 334.

★ **Elégance**
★ **Solidité**
★ **Confort**

Caractérisent tous nos mobiliers.



Ce studio moderne formant à la fois Salon-Salle à manger meublera dignement votre "home" avec une note très personnelle.

Palissandre des Indes vernie.

N° 8154 du catalogue (série de luxe limitée) Studio moderne formant Salon-Salle à manger 1 cosy divan à niches, avec literie complète sur socle, recouvert velours moderne; 2 meubles bibliographiques avec porte-bombes 1 bahut moderne; 3 tables dont 1 galbée, poignées et entrées nickel et or; 1 table assortie; 1 fauteuil confortable et 4 fauteuils studio assortis. L'ensemble sacrifié à

6.950

Tout acheteur participe à la **GRANDE LOTERIE** au profit du Sanatorium de Puy-laun, groupant **3 ENSEMBLES** de LOTS CONSIDÉRABLES.

GALERIES BARBÈS

55, B^d Barbès-PARIS (18^e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au n° 55)

Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou
LILLE 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue Montgrand
NANTES 27, Rue du Calvaire ■ **TOULOUSE** 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE - ALBUM

BON GRATUIT

A découper et à faire parvenir aux GALLERIES BARBÈS pour recevoir : 1^o L'Album général d'ameublement; 2^o L'Album de literie, divans, studios et mobiliers assortis. *Ne pas mentionner inutilement.* 276

CECI INTERESSE

**TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celle de ses brochures qui se rapporte aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

titulaire d'études, Brevets, C. A. P., professorats, portugais, russe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 95.608 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 95.610 : Carrières administratives.

Broch. 95.619 : Toute les grandes Ecoles.

Broch. 95.624 : Emplois réservés.

Broch. 95.626 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 95.630 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 95.638 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 95.640 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, russe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 95.649 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 95.654 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 95.659 : Marine marchande.

Broch. 95.662 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 95.669 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur, chemisier, professorats, libre et officiel).

Broch. 95.674 : Journalisme, secrétariats. Eloquence usuelle. Rédaction littéraire.

Broch. 95.677 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 95.682 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétroissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond directement lui-même sans attendre.

INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e

25 fr. MONTRE BRACELET
forme ronde homme ou dame
En argent contrôlé... 39 f.
Forme allongée, chromé... 32 f.
Dame, plaqué or ou argent... 35 f.
Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans
R.V. JAMS MORTEAU p. Besançon

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, et activer repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bien-être, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Écrivez-moi. Sœur HAYDEE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

SPIRITISME magnétisme av. clé du succès pr vaincre timidité, magie, parler avec les morts, trouver choses cachées, sourcier, télépathie, av. réponse de clairvoyance, santé, destin, amour, etc. Vous recevrez tout. Écrire aujourd'hui à S. LUCE, Boîte postale 7, Nice. Joindre timbres.

8 Fr. DEPUIS L'USINE
Superbe Montre bracelet forme ronde
Spiralchronomètre, lumineux 14 f.
En argent contrôlé... 39 f.
En forme tonneau, chromé... 39 f.
Dame, plaqué or ou argent... 35 f.
Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans
R.V. LYNDY, MORTEAU p. Besançon

M^{me} G. DIRIS
Chiromancienne
Vous conseillera dans vos affaires et votre vie privée. Grâce à sa clairvoyance, vous aurez fortune, bonheur, succès. Tous les jours : 78, rue de Rome, 3^e gauche.

M^{me} PAULETTE D'ALTY
Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.
SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE
14, rue de Turin, 14, Paris. « M^o Liège ou Europe ».

CONCOURS 1935
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e.

TABLES MILLÉNAIRES HOROSCOPIQUES DU BRAHMANE "VINDHYA"
CE QUE DIT VOTRE ÉTOILE
10 FRANCS
ET C'EST TOUT!

POUR CONNAITRE VOS Chances ET LES EXPLOITER
Cette table millénaire est le fruit des immenses travaux du célèbre brahmane Vindhya. Elle renferme des trésors inestimables. La science de la chiromancie vous y est entièrement révélée. Grâce à elle vous serez vous-même, et en peu de temps, apte à lire, dans les lignes de votre main, l'avenir qui vous est réservé. En outre, dans l'autre partie du volume, vous trouverez votre horoscope personnel et détaillé : vos déboires futurs, vos succès, vos chances à la loterie, en affaires, amour et mariage, santé. Vous ne pouvez pas hésiter devant la modicité de la somme à engager. Une simple pièce de dix francs et vous recevrez en une seule fois tout ce que vous pouvez demander et espérer. Aucune surprise à craindre. Aucune nouvelle demande d'argent à redouter.

BON A DÉCOUPER
et à adresser : **Horoscope Vindhya (service DT.)**
9, rue Honoré-Chevalier, Paris.

Nom _____
Adresse _____
Veillez m'envoyer à l'adresse ci-dessus la Table Horoscopique complète du Brahmane Vindhya. Ci-inclus la somme de dix francs, qui me donne droit sans restrictions et sans nouvelle demande de fonds à tout ce que vous indiquez dans cette annonce.

10 fr

L'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

TRAITÉ D'ÉLECTRICITÉ GALVANIQUE du Docteur L.GRARD en 5 CHAPITRES

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous **apprendre immédiatement**. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du **Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si faibles pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, **l'Électricité Galvanique** pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à Mr le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.50, cartes .90

DETECTIVE

MARCHÉS DE FEMMES

Ce sont les drames secrets de la traite que nous révèle cette semaine, en pages 8 et 9, le sensationnel reportage de notre envoyé spécial en Amérique du Sud
Marcel MONTARRON

